Deloitte.

BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016



Deloitte Services SARL

Commissariat aux comptes. Audit. Consulting. Expertise comptable. Juridique. Fiscal. Bureau de Kinshasa: Avenue Tombalbaye n°4239 Kinshasa/Gombe; Tel: +243 85 999 80 80.

www.deloitte.com

BANQUE CENTRALE DU CONGO (BCC)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Au Conseil de la Banque Centrale du Congo,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Centrale du Congo, comprenant le Bilan au 31 décembre 2016, le Tableau de Formation du Résultat et le Tableau des Flux de Trésorerie clos à cette date ainsi que des notes comprenant le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale du Congo au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles et principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Centrale du Congo conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Nous attirons votre attention sur:

- La note 10.2 aux états financiers qui détaille les transactions enregistrées dans le compte d'attente débiteur « correspondants hors siège » dont une créance sur une banque commerciale qui a fait l'objet d'un échéancier de remboursement signé entre les parties.
- Les notes 2.2.6 et 21.2 aux états financiers qui présentent les règles et méthodes de calcul et de présentation des provisions pour fin de carrière par la Banque.
- La note 9.1 aux états financiers qui présente la position du solde des comptes du Trésor dans les livres de la Banque ainsi que les modifications des règles de détermination de ce solde adoptées au cours de l'exercice 2016.

Ces observations ne modifient pas notre opinion.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note 2.2.1 aux états financiers relative à l'application du principe de continuité d'exploitation pour la présentation des comptes malgré le retard pris par l'État pour la mise en œuvre du projet de recapitalisation de la Banque et l'absence de prise en charge par le Gouvernement des pertes récurrentes constatées par la BCC depuis plusieurs exercices.

Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes et principes comptables admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables à la Banque Centrale du Congo, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, ou de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur indépendant.

Kinshasa, le 30 septembre 2017

Deloitte Services

Bob-David Nzoimbengene L.

Associé

ANNEXE 1

PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante du rapport de l'auditeur indépendant.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous assurons aux responsables de la gouvernance que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu. Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

$\begin{array}{c} \textbf{BANQUE CENTRALE DU CONGO} \\ & \underline{\textbf{B.C.C}} \ > \end{array}$

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

(Exprimés en millions de CDF)

ACTIF	<u>Notes</u>	31/12/2016	31/12/2015
Avoirs et créances en OR		-	-
Avoirs et créances en Monnaies Etrangères (ME)	3	829 120	701 732
Titres en Monnaies Etrangères (ME)	4		<u>185 583</u>
Avoirs et créances en OR et en ME hors DTS		<u>829 120</u>	<u>887 315</u>
Avoirs et créances en DTS auprès du FMI	5	273 647	417 580
Avoirs et créances à vue en DTS auprès d'autres IFNR		<u>-</u>	<u> </u>
Avoirs et créances en DTS		<u>273 647</u>	<u>417 580</u>
Concours en Monnaie Nationale (MN) aux établissements de crédit	6	3 000	59 235
Titres en Monnaie Nationale (MN)	7	1 249 498	1 249 498
Avoirs et créances en MN	·	1 252 498	1 308 733
Immobilisations nettes	8	156 122	146 030
Avoirs et créances divers	9	165 679	12 210
Régularisations et suspens	10	140 398	53 469
Autres actifs divers	11	216 832	164 829
Autres Actifs		679 031	<u>376 538</u>
TOTAL ACTIF		<u>3 034 296</u>	<u>2 990 166</u>
COMPTES HORS-BILAN (ACTIF)			
Engagements hors bilan actif	23	<u>336 565</u>	<u>435 781</u>

Les notes 1 à 42 font partie intégrante des états financiers.

$\begin{array}{c} \textbf{BANQUE CENTRALE DU CONGO} \\ & \underline{\textbf{B.C.C}} \ > \end{array}$

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

(Exprimés en millions de CDF)

PASSIF	<u>Notes</u>	31/12/2016	31/12/2015
Billets et pièces en circulation	12	1 153 301	868 056
Dépôts en Monnaie Nationale (MN) des Résidents	13	452 736	759 132
Dépôts en Monnaie Nationale (MN) des Non-Résidents		78	78
Reprises de Liquidités	14	<u>8 500</u>	<u>47 000</u>
Engagements en MN		<u>1 614 615</u>	<u>1 674 266</u>
Engagements en OR		-	-
Engagements en Monnaies Etrangères (ME)	15	<u>133 330</u>	<u>66 820</u>
Engagements en OR et en ME hors DTS		<u>133 330</u>	<u>66 820</u>
Engagements en DTS envers le FMI	16	1 198 660	1 019 487
Engagements en DTS envers les autres IFNR	17	<u>6 287</u>	<u>4 967</u>
Engagements en DTS		<u>1 204 947</u>	1 024 454
Engagements divers	18	25 609	20 285
Régularisations et suspens	19	3 966	6 778
Autres passifs divers	20	<u>1 017</u>	<u>1 094</u>
Autres passifs		<u>30 592</u>	<u>28 157</u>
Provisions pour risques et charges	21	<u>153 378</u>	<u>109 138</u>
Fonds propres	22	<u>159 195</u>	<u>143 404</u>
Résultat de l'exercice		<u>(261 761)</u>	<u>(56 073)</u>
TOTAL PASSIF		<u>3 034 296</u>	<u>2 990 166</u>
COMPTES HORS-BILAN (PASSIF)			
Engagements hors bilan passif	23	<u>336 565</u>	<u>435 781</u>

Les notes 1 à 42 font partie intégrante des états financiers

BANQUE CENTRALE DU CONGO « BCC »

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR) DES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

(Exprimés en millions de CDF)

	<u>Notes</u>	31.12.2016	31.12.2015
Produits d'exploitation monétaire	24	23 088	23 385
Charges d'exploitation monétaire	25	<u>(15 353)</u>	(22 026)
Marge d'exploitation monétaire		7 735	1 359
Produits d'exploitation bancaire	26	141 787	151 688
Charges d'exploitation bancaire	27	(13 961)	(9 714)
Marge d'exploitation bancaire		<u>127 826</u>	<u>141 974</u>
Matières et fournitures consommées	28	(9 876)	(10 922)
Services consommés	29	(27 867)	(25 431)
Valeur ajoutée		97 818	106 980
Produits divers	30	4 689	6 466
Subventions d'exploitation		-	_
Reprises sur provisions exigibles	31	17 779	17 872
Charges diverses	32	(39 254)	(30 904)
Charges de personnel	33	(99 913)	(98 864)
Dotations aux provisions exigibles	34	(62 019)	(43 690)
Résultat brut d'exploitation		<u>(80 900)</u>	<u>(42 140)</u>
Reprises sur amortissements et provisions non exigibles	35	18 919	143
Dotations amortissements et provisions non exigibles	36	(216 435)	(35 117)
Résultat courant d'exploitation		(278 416)	<u>(77 114)</u>
Produits exceptionnels et hors-exploitation	37	27 086	24 037
Charges exceptionnelles et hors-exploitation	38	(10 431)	(2 996)
Résultat exceptionnel et hors exploitation		<u>16 655</u>	21 041
RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER		(261 761)	<u>(56 073)</u>

Les notes 1 à 42 font partie intégrante des états financiers.

BANQUE CENTRALE DU CONGO

« <u>B.C.C</u> »

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CLOS AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

(Exprimés en millions de CDF)

	<u>Note</u>	31/12/2016	31/12/2015
EXPLOITATION			
Résultat de l'exercice	44.0	(261 761)	(56 073)
Ecart de conversion Résultat ajusté	11.2	(4 939)	(6 713)
•		(266 700)	<i>(62 786)</i>
Eléments à exclure Dotations aux amortissements et aux provisions	34-36	278 454	44 724
Moins-values de cession	3.30	-	8
Reprises des amortissements et provisions	35	(36 698)	(18 015)
Régularisations des immobilisations Production immobilisée (stockée)		7 128	14 292 3
Mali de caisses		-	9
Excédents de caisses		-	(4)
Régularisations		1 632	(667 158)
Charges sur exercices antérieurs Sous-total éléments à exclure		-	4 535
Sous total cicinents a exclure		250 516	(621 606)
		(16 184)	(684 392)
Variation des éléments à CT			
Variations des actifs à CT	39	(415 863)	(35 586)
Variations des passifs à CT Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	40	(275 951) (691 814)	(883 318) (918 904)
•		(051 014)	(310 304)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		(707 998)	(1 603 296)
<u>INVESTISSEMENTS</u>			
Variation des titres en monnaie étrangère	41	185 583	-
Acquisitions d'immobilisations	8	(15 942)	(1 311)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		169 641	(1 311)
FINANCEMENTS			
Encaissements			
Variation des billets en circulation	23.1.1	285 245	868 056
Variation des Engagements en DTS et Titres	42	254 533	318 021,00
Perte de l'exercice précédent		56 073	41 971
Sous-total Encaissements		595 851	1 228 048
Décaissements			
Remboursement de prêts en DTS	42	-74 040	_
Variation Engagements à LT	72	74 040	_
Sous-total Décaissements		-74 04 <u>0</u>	_
		-74 040	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS		<u>521 811</u>	<u>1 228 048</u>
FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE		(16 545)	(376 559)
TRESORERIE DE DEBUT DE PERIODE		<u>1 119 312</u>	<u>1 495 870</u>
Régularisation trésorerie en début de période		<u></u>	<u> </u>
•		4 465	
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE		<u>1 102 767</u>	<u>1 119 312</u>

Les notes 1 à 42 font partie intégrante des états financiers.

« B.C.C »

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

1. CADRE JURIDIQUE

1.1. Statut Juridique

La Banque Centrale du Congo (BCC) est une institution de droit public, dotée de la personnalité juridique. Elle est régie par les dispositions de la loi n°005/2002 du 07 mai 2002, relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Il ressort de cette loi les dispositions ci-après :

1.2. Capital de la Banque

Le capital de la Banque Centrale du Congo est détenu en totalité par l'Etat congolais. Une loi fixe la hauteur du capital ainsi que les modalités de son augmentation ou de sa diminution (article 5).

1.3. Objet et missions légales

Selon l'article 6 de la loi précitée, la Banque Centrale du Congo accomplit toutes les missions de banque centrale notamment :

- assurer la stabilité du niveau général des prix ;
- assurer la stabilité interne et externe de la monnaie nationale ;
- détenir et gérer les réserves officielles de la République ;
- promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de compensation et de paiement ;
- élaborer la réglementation et contrôler les établissements de crédit, les institutions de micro finance et les autres intermédiaires financiers ;
- édicter les normes et règlements concernant les opérations sur les devises étrangères ;
- participer à la négociation de tout accord international conclu par la République Démocratique du Congo comportant des modalités de paiement et en assurer l'exécution, conformément aux modalités déterminées entre la Banque et le Ministère ayant les Finances dans ses attributions;
- promouvoir le développement des marchés monétaires et des capitaux.

La BCC est seule habilitée sur le territoire national à émettre des billets et pièces de monnaie ayant cours légal en RDC.

La Banque peut également être chargée, avec l'accord de l'Etat, d'autres missions d'intérêt public, compatibles avec sa mission principale (article 7).

1.4. Activités et opérations autorisées par la loi

Afin d'atteindre ses objectifs et assurer ses missions, la Banque selon les articles 8 et 9 peut :

- intervenir sur le marché des capitaux, en achetant et en vendant ferme, en prêtant ou en empruntant des créances et des titres négociables ;
- effectuer des opérations de crédit avec des établissements de crédit et d'autres intervenants des marchés monétaires ou des capitaux ;
- émettre et racheter ses propres titres d'emprunts ;
- prendre en dépôt des titres et métaux précieux ;
- effectuer des opérations de placement et de gestion financière de ses avoirs ;
- obtenir du crédit à l'étranger et à cette fin consentir des garanties ;
- ouvrir en ses livres les comptes pour le trésor public, les banques centrales étrangères, les établissements de crédit nationaux et étrangers, les organismes financiers internationaux et les organisations internationales ;
- fournir et recevoir les moyens de paiement et les crédits requis pour l'exécution des accords internationaux.

1.5. Opérations non autorisées par la loi

L'article 16 de la loi sus-mentionnée interdit à la Banque de :

- poser des actes de commerce qui ne ressortent pas de son objet social ;
- acquérir des participations dans les sociétés commerciales ;
- accepter les parts des sociétés commerciales comme garanties ;
- accorder des prêts et avances non couverts par une garantie ;
- garantir les dettes et engagements de l'Etat, des entités administratives et des entreprises ou organismes publics ;
- acquérir des biens immobiliers qui ne sont pas destinés aux besoins de son exploitation.

1.6. Structure d'organisation

Le Conseil de la Banque, présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, est l'organe suprême qui a les pouvoirs les plus étendus pour concevoir, orienter la politique de la Banque et en contrôler la gestion (article 18). Le contrôle des opérations financières de la Banque est exercé par un Collège de trois Commissaires aux Comptes nommés par le Président de la République pour un mandat de deux ans renouvelable une fois (articles 35 et 36).

En dehors du Siège de Kinshasa, la Banque comprend 10 directions provinciales, 18 Agences autonomes et 10 Agences mandataires.

Au 31 décembre 2016, la BCC employait 1 905 agents dont 1 444 hommes et 461 femmes contre 1 879 agents dont 1 420 hommes et 459 femmes à fin 2015.

1.7. Régime fiscal

Conformément à ses statuts, la BCC est exemptée de tous les impôts et taxes. Elle est cependant assujettie à la TVA entrée en application le 1er janvier 2012 suivant l'Ordonnance-loi n°010/001 du 20/08/2010. La BCC collecte, supporte et déclare la TVA sur toutes les transactions économiques effectuées avec les tiers.

1.8. Rapports avec les Pouvoirs publics

La BCC remplit les fonctions de banquier de l'Etat et de conseiller du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière. Elle remplit également la fonction de caissier de l'Etat, conformément à une convention conclue avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions. La Banque peut remplir les fonctions de caissier des entités administratives décentralisées et des organismes publics, en application des conventions spéciales conclues entre la Banque, d'une part et les entités et organismes publics, d'autre part.

A ce titre la Banque :

- accepte et effectue les paiements pour compte de l'Etat ;
- administre tout compte spécial de l'Etat en accord avec les ministères intéressés ;
- assure le service de la dette publique;
- achète, vend, décaisse, transfère, perçoit ou détient pour compte de l'Etat tous chèques, lettres de change, valeurs mobilières et autres valeurs ;
- perçoit le produit, en principal ou intérêt, résultant de la vente de toute valeur pour compte de l'Etat en sa qualité de détenteur des valeurs.

Cependant, conformément à l'article 57 de la Loi n°005/2002, il est interdit à la Banque d'accorder des avances ou tout autre type de crédit à l'Etat, à ses subdivisions administratives et aux organismes ou entreprises publiques. L'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque des instruments de leur dette est également interdite.

2. RESUME DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LEGALES, PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Dispositions légales sur les états financiers

L'exercice financier de la BCC commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le Conseil de la Banque approuve chaque année, le 15 décembre au plus tard, sur proposition du Gouverneur, un état de prévisions des dépenses et des recettes de l'exercice suivant.

Dans les 3 mois qui suivent la clôture de chaque exercice financier, le Conseil fait établir après inventaire, l'état d'exécution du budget, le tableau de formation de résultat et un rapport d'activités de la Banque.

L'inventaire, le bilan, le tableau de formation de résultat et le rapport du Conseil sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes, au plus tard le 15 avril de l'année qui suit celle à laquelle ils se rapportent.

Les mêmes documents sont transmis, accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes, au Gouvernement, au plus tard le 30 juin de la même année.

2.2. Principales méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables et règles d'évaluation adoptées par la Banque sont les suivantes :

2.2.1. Continuité d'exploitation

La Banque enregistre des pertes récurrentes importantes depuis plusieurs exercices. Au 31 décembre 2016, les pertes cumulées non encore refinancées par l'Etat conformement aux dispositions de l'article 52 de la loi organique N° 005/2002 du 07 mai 2002 portant organisation et fonctionnement de la BCC s'élèvent à CDF 473 milliards.

L'Etat a, aux termes de la convention sur la recapitalisation de la BCC du 10 février 2011 et de son avenant du 13 juillet 2012, décidé de :

- titriser les créances de CDF 1 249 milliards incluant des pertes de CDF 754 milliards (exercices 2004 à 2010) et des écarts de conversion de CDF 495 milliards ; les titres émis étant porteur d'intérêt au profit de la Banque ;
- doter la Banque d'un capital projeté à CDF 213 milliards; le capital social actuel étant d'un montant symbolique de CDF 60.

Toutefois, au 31 décembre 2016, la loi devant fixer les modalités de recapitalisation de la Banque n'a toujours pas été promulguée. En outre, les créances titrisées n'ont pas encore connu un début de remboursement et les comptes enrégistrent des pertes de 429 milliards (dont CDF 262 milliards au titre de l'exercice 2016) et des écarts de conversion de CDF 44 milliards en attente d'un accord de reprise par l'Etat.

Le poids de ces créances cumulées sur l'Etat de CDF 1 722 milliards, l'absence d'une dotation en capital suffisant et l'impact de la position du compte du Tresor qui est débitrice de CDF 154,5 milliards dans les livres de la Banque au 31 décembre 2016, pourraient entamer sa capicité à honorer ses engagements et à assurer la continuité de ses activités.

Néanmoins, le Gouvernement a, à travers une lettre du Ministre des Finances référencée N°CAB/MIN/FINANCES/2017/3641 du 04 septembre 2017, pris l'engagement d'accelerer la mise en œuvre du processus de restructuration financière de la Banque. Les états financiers de la Banque Centrale du Congo clos le 31 décembre 2016 ont donc été préparés en application des principes comptables dans un contexte normal de continuité d'exploitation.

2.2.2. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont généralement valorisées à leur coût direct d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire sur toute la durée de vie estimée comme suit :

<u>Catégories</u>	<u>Durée de vie</u>
Logiciels	2 à 5 ans
Immeubles d'habitation	10 à 40 ans
Autres immeubles	10 à 40 ans
Mobilier	4 à 10 ans
Véhicules particuliers	2 à 5 ans
Véhicules utilitaires	2 à 4 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	4 à 10 ans

La Banque Centrale du Congo a fixé le seuil de capitalisation des immobilisations corporelles dans ses livres à l'équivalent en franc Congolais de 500 dollars américains (USD 500). Les dépenses de montants inférieurs à ce seuil sont directement comptabilisées comme des charges de l'exercice.

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués, conformément à l'Ordonnance-loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telle que modifiée et complétée à ce jour par l'Arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par arrêté ministériel.

Au 31 décembre 2016, la Banque Centrale du Congo a procédé à la réévaluation de ses immobilisation conformément à l'Arrêté Ministériel N°CAB/MIN/FINANCES/2017/003 du 03 mars 2017 portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans de l'exercice clos à cette date.

2.2.3. Constatation des produits et charges de l'exercice

Les revenus de la Banque Centrale du Congo proviennent principalement des intérêts et commissions sur les crédits et sur les placements des avoirs en monnaies étrangères.

Les revenus des intérêts et commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice comptable, pour redressement, dans les comptes de régularisations.

Les principales charges de la Banque sont constituées des intérêts, des commissions et des frais généraux. Les intérêts et les commissions courus et non échus sont comptabilisés en fin d'exercice dans les comptes de régularisation.

2.2.4. Réserves générales et réserves spéciales

Selon l'article n° 50 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 portant constitution, organisation et fonctionnement de la Banque, à chaque exercice financier, 60 % des bénéfices nets sont versés au compte des réserves générales et le solde, crédité au compte général du Trésor.

Dès que le compte de la réserve générale atteint un montant équivalent au capital, et aussi longtemps qu'il se maintient à ce niveau, les bénéfices sont distribués comme suit : 20 % au compte de réserves spéciales et 80 % au compte général du Trésor.

L'Etat prend en charge les pertes nettes subies par la Banque si, à un moment quelconque, le compte de la réserve générale et le compte de réserves spéciales sont épuisés.

2.2.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des charges, des risques et pertes nettement précisées quant à leur objet, rendues probables par la survenance de certains évènements, mais incertains quant à leur montant ou leur réalisation à court terme.

Il s'agit entre autres des indemnités de départ à la retraite, des provisions pour litiges, des provisions pour amendes et pénalités, etc.

2.2.6. Provisions pour engagements de départs à la retraite

Le statut des agents de la Banque accorde au personnel lors du départ à la retraite, une indemnité de fin de carrière et une pension complémentaire de retraite, calculées sur base de l'ancienneté et du dernier salaire.

En vertu de l'Ordre de Service n° 063/12 du 30/03/2012 portant modification du régime de la pension complémentaire, la Banque liquide sous forme d'allocation unique pour les agents actifs admis à la retraite une pension complémentaire. Celle-ci est calculée et liquidée au même moment que l'indemnité de fin de carrière.

Cette pension complémentaire est également reconnue aux agents qui décèdent en cours de carrière et aussi à ceux qui sollicitent et obtiennent une retraite anticipée sous certaines conditions. Un montant forfaitaire est estimé pour ce faire.

Pour les agents passifs d'avant l'entrée en vigueur de l'Ordre de Service cité ci-dessus, un plan de liquidation étalé sur une période de 10 ans a été élaboré.

La BCC effectue une estimation des droits à liquider au cours de l'exercice suivant (exercice N+1) qu'elle provisionne.

Les indeminités de fin de carrière, allocations uniques et autres droits post-emploi à supporter au délà de l'exercice N+1 ne sont pas provisionnés. Ces charges futures font l'objet d'une estimation simplifiée (non actuarielle) qui est présentée dans les notes aux états financiers.

2.2.7. Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées dans les livres de la Banque en monnaie nationale (CDF) au taux du jour de la transaction.

Les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères, sont convertis au cours de change indicatif publié par la Banque et résultant du marché interbancaire en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les pertes et gains de changes réalisés lors du dénouement des opérations sont comptabilisés par la banque dans les comptes de résultat.

Les pertes et gains résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque (en or et en monnaies étrangères y compris les positions des comptes bancaires en devises) à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères, sont exclus du tableau de formation de résultat.

Les pertes dont il est question ci-dessus sont à charge de l'Etat. Quant aux gains, ils seront inscrits dans un compte spécial dit « compte de réévaluation » et affecté à l'amortissement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la Banque. Il ne pourra en être disposé autrement que par un accord spécial entre la BCC et le Gouvernement.

2.2.8. Provisions pour dépréciation des crédits à la clientèle

Les provisions pour créances irrécouvrables ainsi que les provisions extraordinaires sont fixées par le Conseil de la Banque. Ces provisions sont estimées sur la base des informations disponibles sur la solvabilité des débiteurs.

2.2.9. Emissions monétaires

Les emissions monétaires sont effectués lorsque les billets sont mis à la disposition de la Direction de la Trésorerie de la Banque par l'Hôtel des Monnaies.

La mise en circulation de la monnaie intervient lors des retraits de monnaie effectués à la BCC par les banques et autres entités habilitées. Les circulations monétaires sont considérées comme des dettes de la Banque vis-à-vis des opérateurs économiques détenteurs de la monnaie nationale.

La monnaie émise qui est en possession de la Banque parce qu'elle n'a pas encore été mise en circulation ou parce qu'elle a été reversée aux guichets de Banque par les opérateurs économiques n'est pas inscrite au Bilan de la Banque mais fait l'objet d'un suivi en hors bilan.

2.2.10. Engagements hors-bilan

Les obligations reçues ou données par la Banque ou par l'Etat, pour lesquelles la mise à la disposition/livraison des biens (fonds, dévises, titres) ou la réalisation des services est différée ou conditionnée par la réalisation d'un évènement ultérieur, sont comptabilisées dans les engagements hors bilan sans effet sur la situation nette. La banque a opéré quelques changements dans la présentation des engagements hors bilan qui ont eu pour éffet d'ajuster le montant total des engangements 2015.

Comprativement au montant inclus dans les tétats financiers de l'exercice 2015 les pricipales modifications sont détaillées dans la note 23.

2.2.11. <u>Engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC</u>

Les engagements des financements des organismes internationaux accordés à la RDC versés dans les comptes de la BCC sont comptabilisés, d'une part au bilan pour les versements reçus et les paiements de la BCC aux bénéficiaires, et d'autre part, en horsbilan pour les versements reçus et les remboursements de la RDC, le cas échéant.

2.2.12. Taux de change

Les taux de change du Franc Congolais par rapport aux principales devises dans lesquelles sont libéllés les actifs de la banque se présentent comme suit lors des dernières clôtures:

<u>Devises</u>	31/12/2016	31/12/2015
USD	1 215,5887	927,9151
EURO	1 270,9199	1 014,0478
DTS	1 628,9253	1 286,8977

3. AVOIRS ET CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES

Les avoirs et créances en monnaies étrangères (ME) de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	Note	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Encaisses en ME	3.1	15 874	25 533
Disponibilités à vue en ME auprès des correspondants étrangers	3.2	430 831	178 382
Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants étrangers	3.3	15 909	12 176
Sous-total Avoirs et créances à vue en ME sur les non résidents		<u>462 614</u>	<u>216 091</u>
Provisions versées crédoc à change couvert	3.4	22 701	5 041
Placements à court terme en ME auprès des correspondants étrangers		0	312 558
Sous-total Avoirs et créances à court termes en ME sur les non résidents		<u>22 701</u>	<u>317 599</u>
Disponibilités à vue ME auprès des correspondants locaux	3.5	192 048	113 441
Avoirs ME en cantonnement auprès des correspondants locaux	3.6	3 455	2 637
Sous total Avoirs et créances à vue en ME sur les Résidents		<u>195 503</u>	<u>116 078</u>
Créance BCC s/Bq Congolaise ME	3.7	34 855	26 606
Placements CT ME correspondants locaux	3.8	148 302	51 963
Provisions pour dépréciation des créances de la BCC s/BC ME	3.7	-34 855	-26 606
Sous-total Avoirs et créances à court terme en ME sur les Résidents		<u>148 302</u>	<u>51 963</u>
Total Avoirs et créances en Monnaies étrangères		829 120	701 731

3.1. Encaisses en monnaies étrangères

Les encaisses en monnaies étrangères sont détaillées comme suit par dévises:

	31 décembre 2016		31 décembre 2016		31 déce	mbre 2015
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF		
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)		
Encaisses en USD	8 998	10 938	22 196	20 595		
Encaisses en EURO	3 675	4 671	4 658	4 724		
Encaisses en CAD	3 788	3	8	5		
Encaisses en JPY	19	0	0	0		
Encaisses en GBP	0,01	0	10	0		
Encaisses en CHF	2	3	2 220	2		
Encaisses en XAF	133 665	259	133 664 500	207		
Encaisses en ZAR	0,77	0	770	0		
Total Encaisses en monnaies etrangères		<u>15 874</u>		<u>25 533</u>		

Ces encaisses se repartissent comme suit entre le siège (Kinshasa) et les directions provinciales.

	31 décembre 2016		31 déce	embre 2015
	Soldes en	Contrevaleurs	Soldes en	Contrevaleurs
	devises	en CDF	devises	en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Siège - Kinshasa				
Encaisses en USD	6 554	7 967	21 205 571	19 677
Encaisses en EUR	3 399	4 319	4 381 130	4 442
Encaisses en CAD	4	3	7 565	5
Encaisses en JPY	2	3	0	0
Encaisses en GBP	0	0	10	0
Encaisses en CHF	19	0	2 220	2
Encaisses en XAF	133 665	259	13 664 500	207
Encaisses en ZAR	1	0	770	0
Sous-total des encaisses - Siège		<u>12 551</u>		<u>24 333</u>
Directions provinciales				
Encaisses en USD - Lumbashi	2 366	2 877	797	739
Encaisses en EUR - Lubumbashi	277	351	277	280
Encaisses en USD - Bukavu	0	0	18	17
Encaisses en USD - Goma	78	94	0	0
Encaisses en USD - Kisangani	0	0	28	27
Encaisse en USD- Beni	0	0	6	6
Encaisse en USD - Isiro	0	0	0	0
Encaisse en USD - Kindu	0	0	136	127
Encaisse en USD - Tshikapa	0	0	4	4
Sous-total des encaisses - Directions		<u>3 322</u>		<u>1 200</u>
Total Encaisses en monnaies étrangère	s	15 873		25 533

3.2. Disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des Correspondants étrangers

Les avoirs à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers s'analysent comme suit par devises :

	31 décembre 2016		31 déce	embre 2015
		Contrevaleurs		Contrevaleurs
	devises	en CDF	devises	en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
BCC AfreximBank - USD	130 051	158 089	5031	4669
BRI 2D /Compte Ord Preav 2 - USD	73 888	89 818	18194	16883
BRI 2D IBRD -USD	2 976	3 617	29634	2750
BRI 2D BAD - USD	5 080	6 175	5060	4696
BRI 2D PPTE - USD	8 378	10 185	8346	7744
BRI 2D FMI - USD	5 037	6 123	5018	4656
Crédit Suisse Cash Cover - USD	17 798	21 635	49584	46010
Crédit Suisse Zurich - USD	134	163	135	125
FORTIS Compte Ordin - USD	3 131	3 806	3131	2905
Banque De Maurice - USD	247	300	247	229
Union des banques Suisse - USD	0	0	3372	3130
Sous-total USD	<u>246 720</u>	<u>299 910</u>	<u>127 751</u>	<u>93 797</u>
Banque De France - EUR	98 163	124 757	78 427	79529
BNB Compte Ordin - EUR	44	56	44	45
BNB/BXL Dedomagement - EUR	163	208	163	166
BNB/BXL Vente Rapport - EURO	4	5	4	3
BNB/BXL Compte P 16 - EURO	3 162	4 019	3 162	3207
BNB/BXL Compte P 15 - EUR	14	18	14	14
BNB/BXL Compte P 13 - EURO	2	3	2	2
BNB/BXL Compte P 11 - EURO	20	25	19	20
BNB/BXL Compte P 10 - EURO	15	19	15	15
BRI Bale 2D Compte Ordinaire - EUR	168	214	169	171
Commerz Bank - EUR	350	445	6	6
Crédit Suisse - EUR	230	293	152	154
Crédit Suisse Cash Call - EUR	402	511	965	979
FORTIS Compte Ordin - EUR	219	278	219	221
FORTIS BRB/BXL - EUR	-1	-1	-1	-1
FORTIS Carte de crédit - EUR	-0,4	-1	0	0
Banque De Maurice /COM - EUR	5	6	5	5
Sous-total Euros	<u>102 960</u>	<u>130 854</u>	<u>83 365</u>	<u>84 536</u>
Crédit Suisse - CAD	52	46	51 538	34
Bank Of Canada - CAD	23	21	23 047	15
Sous-total CAD	<u>75</u>	<u>67</u>	<u>74 584</u>	<u>49</u>
Total Avoirs à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants étrangers		430 831		178 382

3.3. <u>Avoirs en monnaies étrangères en cantonnement auprès des correspondants étrangers</u>

Les avoirs en cantonnement sont constitués de deux comptes da la BCC dans les livres de Fortis qui ont fait l'objet de « saisie arrêt successions ». Ces comptes présentent des soldes respectifs de USD 12 334 401,94 et Euro 720 497,28, soit CDF 15 909 millions au 31 décembre 2016.

3.4. Provisions versées sur crédit documentaire à change couvert

La BCC a versé auprès d'une banque commerciale nationale des provisions pour crédits documentaires de EUR 563 680,90 et de USD 18 085 373,87 ; soit CDF 22 701 millions.

3.5. <u>Disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux</u>

Les disponibilités à vue en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux sont détaillées comme suit par devises:

_	31 déce	31 décembre 2016 31 décemb		mbre 2015
	Soldes en devises (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF (000.000)
Banque Commerciale du Congo - USD	6 258	7 608	5 610	5206
Citigroup Kinshasa - USD	103	126	64	59
BCC RME Bgfibank - USD	133 257	161 986	108 989	101133
BCC RME TBM - USD	5 324	6 471	0	0
EcobankUSD	511	621	0	0
Rawbank - USD	9 237	11 229	499	4638
Sous-total USD	<u>154 691</u>	<u>188 040</u>	<u>115 162</u>	<u>111 036</u>
BCC RME TBM - EUR	31	39	0	0
Banque Commerciale du Congo - EUR	691	878	506	513
Rawbank - EUR	2 432	3 091	1 866	1 892
Sous-total Euro	<u>3 154</u>	<u>4 008</u>	<u>2 372</u>	<u>2 405</u>
auprès des correspondants locaux	=	192 048	-	113 441

3.6. Avoirs en ME en cantonnement auprès des correspondants locaux

Les avoirs en monnaies étrangères cantonnés auprès des correspondants locaux sont constitués des avoirs de la Banque saisis à la suite de décisions judiciaires ainsi que d'une provision constituée auprès d'une banque locale en couverture des paiements à effectuer par cartes de crédit.

	31 déc	embre 2016	31 déc	embre 2015
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Citigoupe - USD	802	974	802	744
BCDC - USD	1 432	1 741	1 432	1 329
RawBank - USD	367	446	367	340
RawBank provision carte de crédit - USD	242	294	242	224
Total Avoirs en monnaie étrangère en cantonnement auprès des correspondants locaux	2 842	3 455	2 842	2 637

3.7. <u>Créances de la BCC sur la Banque Congolaise en monnaie étrangère</u>

Les créances de la BCC sur la Banque Congolaise en monnaies étrangères s'analysent comme suit :

- -	31/12/2016 <i>CDF (000.000)</i>
Créannces en ME sur la Banque Congolaise - montants bruts	
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	26 606
Créances de l'exercice	8 249
Montants récupérés au cours de l'exercice	-
Créances brutes au 31.12.2016	<u>34 855</u>
Provisions pour dépréciations des créances sur la Banque Congolaise	
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	(26 606)
Dotation de l'exercice	(8 249)
Reprise de l'exercice	-
Provisions pour dépréciation des créances au 31.12.2016	(34 855)
<u>Créances nettes</u>	
Créances nettes à l'ouverture (01.01.2016)	<u>-</u>
Créances nettes à la clôture (31.12.2016)	-

3.8. <u>Placements à court terme en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux</u>

Les placements à court terme en monnaie étrangère auprès des correspondants locaux s'analysent comme suit :

	<u></u>	
	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF
	USD (000)	(000.000)
Dépôt à terme Ecobank	20 000	24 312
Placements RAWBANK	102 000	123 990
Total Placements en monnaies étrangères auprès des correspondants locaux	122 000	148 302

4. TITRES EN MONNAIES ETRANGERES

Les titres en monnaies étrangères étaient constitués au 31 décembre 2015 de titres acquis auprès de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) pour USD 200 millions (contrevaleur de CDF 185 583 millions).

5. AVOIRS ET CREANCES EN DTS AUPRES DU FMI

Les avoirs et créances en DTS auprès du FMI présentent un solde de CDF 273 647 millions au 31 décembre 2016 qui est ventilé comme suit :

	-	31 décembre 2016 Soldes en Contrevaleurs DTS en CDF		31 décembre 2015	
	Note			Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
		(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
Avoirs à vue en Droits de tirage spéciaux (DTS) auprès du FMI	5.1	167 992	273 647	324 486	417 580
Position dans la tranche de réserve	5.2	-	-	-	-
Total Avoirs et créances en DTS auprès du Fonds Monétaire International		167 992	273 647	324 486	417 580

5.1. Avoirs à vue en DTS

Les avoirs en DTS de la République Démocratique du Congo auprès du FMI s'élèvent à CDF 273 647 millions soit l'équivalent de DTS 167 992.208 au 31 décembre 2016. Ces avoirs se détaillent comme suit :

	31 déce	mbre 2016	31 décer	nbre 2015
·	Soldes en DTS (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en DTS (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)
Solde d'ouverture	324 486	417 538	352 034	471 713
Intérêts payés sur Allocations cumulatives nettes	(287)	(405)	(256)	(165)
Intérêts trimestriels sur les avoirs en DTS	158	219	174	226
Frais de gestion annuels du «Département DTS»	(18)	(24)	(9)	
Rachat DTS	(60 000)	(9 098)	-	(11)
Intérêts semestriels Prêt FRPC	(96 346)	(54 384)	(27 458)	(35 654)
Différence de change	-	(80 199)	-	(18 529)
Total Avoirs à vue en DTS	167 992	273 647	324 486	417 580

5.2. La tranche de réserve

La tranche de réserve de la République Démocratique du Congo présente un solde nul et est détaillé comme suit :

<u>-</u>	31 décer	mbre 2016	31 déce	mbre 2015
	Soldes en Contrevaleurs DTS en CDF		Soldes en DTS	Contrevaleurs en CDF
-	(000)	(000.000)	(000)	(000.000)
FMI quote part (Souscription)	1 066 000	1 434 218	533 000	692 961
Avoirs du FMI dans la monnaie du pays sur le compte n°1 et le compte Titres	(1 066 000)	(1 434 218)	(533 000)	(692 961)
Total Position dans la tranche de réserve	-	-		-

6. CONCOURS EN MONAIE NATIONALE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les avoirs et créances en monnaie nationale s'analysent comme suit:

	Note	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Prêts à Court Terme	6.1	64 510	13 233
Facilités permanentes	6.2	105 466	46 002
Sous-total Concours en MN-Brut		169 976	<i>59 235</i>
Provisions pour dépréciation prêts à court terme aux banques agréées	6.1	(64 510)	-
Provisions pour dépréciation facilités Permanentes	6.2	(102 466)	-
Sous-total Concours en MN-Provisions		(166 976)	-
Total Concours en MN aux établissements de crédits	•	3 000	59 235

6.1 Prêts à court terme

Les prêts à court terme sont constitués de prêts accordés à une banque commerciale de la RDC qui est en liquidation. Ces prêts ont été entièrement provisionnés au cours de l'exercice 2016.

6.2 <u>Facilités permanentes</u>

Les facilités permanentes ont été accordées à plusieurs banques primaires en RDC. Les facilités accordées à la BIAC sous administration de la Banque Centrale du Congo, de CDF 102 466 millions ont été entièrement provisionnées.

7. TITRES EN MONNAIE NATIONALE

Les titres en monnaie nationale sont constitués de billets à ordre émis par le Ministère des Finances en couverture des pertes d'exploitation et des différences de conversion cumulées constatées par la BCC au 31 décembre 2010.

Cette titrisation est consécutive à l'application de :

- l'article 52 la loi organique N° 005/2002 du 07 mai 2002 portant organisation et fonctionnement de la BCC qui prévoit la prise par l'Etat des pertes nettes réalisées par la BCC qui n'ont pu être imputées sur les comptes de réserves générales et spéciales.
- l'article 51 alinéa 2 de la loi citée plus haut qui prévoit que l'Etat prenne à sa charge les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or, et en monnaie étrangères imputables à la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères.

Les titres de créances émis par l'Etat au profit de la BCC se détaillent comme suit :

	Note	Montant
		CDF (000.000)
Pertes cumulées au 31.12.2004		432 046
Pertes de l'exercice en 2005		14 027
Pertes de l'exercice en 2006		23 506
Bénéfice de l'exercice 2007		(32 026)
Pertes de l'exercice en 2008		37 419
Pertes de l'exercice en 2009		56 490
Sous-total des pertes titrisées		531 462
Ecarts de conversion de 2004		100 014
Ecarts de conversion cumulé en 2009		394 297
Sous-total des écarts de conversion titrisés		494 311
Quote-part des pertes et écarts de conversion non titrisés	7.2	(773)
Billet à ordre N° 01/2011 du 31 mars 2011	7.1	<u>1 025 000</u>
Pertes de l'exercice en 2010		223 786
Ecart de conversion de 2010		712
Billet à ordre N° 02/2011 du 31 décembre 2011	7.1	224 498
TOTAL DES CREANCES TITRISEES PAR L'ETAT		1 249 498

7.1. Billets à ordre obtenus de l'Etat

Les billets à ordre N°1/2011 et N°02/2011 sont soutenus par la convention de recapitalisation de la BCC signée entre la Banque et l'Etat le 10 février 2011 et l'avenant à cette convention signé 13 juillet 2012. Ces billets sont d'une maturité de 3 mois renouvelables par tacite reconduction. Selon la convention citée plus haut, le taux d'intérêt est renégocié chaque année par les parties et les intérêts sont calculés mensuellement et couvert le 15 du mois suivant par un ordre de paiement informatisé du Gouvernement. Au titre de l'exercice 2016, le Trésor a versé à la BCC des intérêts mensuels forfaitaires.

7.2. Pertes et écarts de conversion au 31.12.2010 non titrisés

La quote-part des pertes et écarts de conversion cumulés au 31 décembre 2010 qui n'a pas été prise en compte dans les montants des billets à ordre émis ont été inscrits dans les « autres créances » dans l'attente d'une nouvelle concertation entre les parties (Confère Note 11.3).

8. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

En millions CDF	Immeubles & Terrains	Matériels roulants	Matériels et Mobiliers	Equipements Informatiques	Autres matériels	Immobilisations en cours	Dépenses à régulariser	Total
Valeurs Brutes								
Au 01/01/2016	117 346	19 601	37 574	30 732	74 315	17 385	8 472	305 426
Acquisitions	256	0	43	4	87	0	0	390
Réevaluations	17 697	2 870	5 329	4 469	10 676	0	0	41 040
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
Régularisations	1 898	1 581	42	521	1 122	-2 343	-9 949	-7 128
Transferts	0	0	0	0	0	6 105	9 447	15 552
Au 31/12/2016	<u>137 196</u>	<u>24 051</u>	<u>42 988</u>	<u>35 727</u>	<u>86 200</u>	<u>21 147</u>	<u>7 970</u>	<u>355 279</u>
Amortissements et provisions cumulés								
Au 01/01/2016	35 082	14 754	25 894	27 117	56 548	0	0	159 396
Reévaluations	5 699	3 120	4 166	4 088	8 811	0	0	25 885
Dotations aux amortissements	3 052	1 729	2 691	1 337	3 500	0	0	12 310
Reprises sur cessions	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions						0	1 566	1 566
Au 31/12/2016	43 834	<u>19 603</u>	<u>32 752</u>	<u>32 543</u>	<u>68 860</u>	<u>o</u>	<u>1 566</u>	<u>199 157</u>
<u>Valeurs nettes</u>								
Au 31/12/2015	82 264	4 846	11 680	3 615	17 767	17 385	8 472	146 030
Au 31/12/2016	<u>93 363</u>	4 448	<u>10 236</u>	<u>3 184</u>	<u>17 340</u>	<u>21 147</u>	<u>6 404</u>	<u>156 122</u>

La hausse des immobilisations provient essentiellement de la réévaluation effectuée conformément à l'arrêté ministériel N°/CAB/MIN/FINANCES/2017/003 du Ministère des Finances portant fixation des coefficients de réévaluation applicables aux bilans clos le 31 décembre 2016 publié en date du 03 mars 2017.

Les dépenses d'investissements à régulariser de CDF 7 970 millions au 31 décembre 2016 comprennent des immobilisations en attente de régularisation depuis plusieurs années d'une valeur brute de CDF 5 212 millions qui ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de CDF 1 566 millions à la clôture.

Les immeubles et terrains comprennent entre autres trois immeubles, à savoir KIN 5 (Boulevard du 30 juin/Kinshasa/Gombe), KIN 6 (Palais de Marbre /Kinshasa/Ngaliema) et KIN 62 (44/Av. Abbé Kahoze/Kinshasa/Kintambo) qui demeurent encore non expertisés à ce jour du fait de la difficulté d'accès à ces bâtiments. Ces immeubles sont inscrits dans les comptes pour une valeur nette de CDF 302 millions.

9. AVOIRS ET CREANCES DIVERS

Les avoirs et créances divers de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

		31 Dec 2016	31 Dec 2015
	Note	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Comptes du Trésor Public TVA déductible	9.1 9.2	154 480 4 663	0 3 784
Avances et créances diverses - personnel	9.3	278	294
Prêts au personnel	9.3	5 363	4 899
Garanties versées en MN		21	21
Sous-total Avoirs et créances en monnaie nationale - brut		<u>164 806</u>	<u>8 999</u>
Garanties versées en ME Avances aux fournisseurs en ME		880	680 2 547
Sous-total avoirs et créances en monnaies étrangères - brut		<u>880</u>	<u>3 227</u>
Sous-total avoirs et créances dive	rs - brut	<u>165 685</u>	<u>12 227</u>
Provision pour dépréciation - contentieux personnel		(6)	(17)
Total Avoirs et créances divers		165 679	12 210

9.1. Comptes du Trésor

Les comptes du Trésor présentent un solde débiteur de CDF 154 480 millions constitué des comptes individuels en comptabilité auxiliaire tel que repris dans le tableau cidessous :

		31 Dec 2016
		CDF (000.000)
CC11000001	Compte Général du Trésor	827 271
CC000152	Dépenses en urgence	8 008
CC000452	Pas de porte Métalkol	(22 682)
CC000522	Transfert allègement dette FMI	(129 674)
CC000556	Sommet Francophonie	(27)
CC000611	T.V.A remboursable	(29 616)
CC000642	Reliquat paie de salaires	(73 813)
CC000643	Montant récettes Projet MAP/PNMLS	(0)
CC000718	Pas de Porte Minier	(16 126)
CC000721	Redevance Gécamines	(24 090)
CC000754	Travaux aeérogare Ndjili	(9 748)
CC000755	Sûreté Financière de Réh. Envi	(3 700)
CC000773	Appui à la Réforme Sécuritaire	(514)
CC000794	Projets Intégrateurs	(874)
CC000800	Appui aux Etudes Sectorielles	(1 000)
CC000806	Appui Réh od Infra Sect Santé	(2 028)
CC000808	Développement Economique	(100 000)
CC001707	Parafiscalité Pétrôlière	(969)
CC001714	Appui au Dév S/Redevance MM	(86 529)
CC001739	Redevance MIN/KCC MINING	(16)
CC001740	Redevance MIN MUTANDA MINING	(1)
CC001776	Confiscation Blanchiment Cap	(3 644)
	Sous-total 1	<u>330 226</u>
CC000333	Appui Budget Union Européerenne	(100 738)
CC000347	Recette/ Participation OKIMO	(36 991)
CC000368	Créances des biens zaîrianisés	(335)
CC000527	Gazodic Gulf Oil Muanda	(20 513)
CC000550	Bonus Graben Abertin	(2 713)
CC000551	Trust Fund pour l'Ituri	(3 632)
CC000569	Appui Budgétaire Banque Mondiale	(10 824)
	Sous-total 2	(175 746)
	Total Compte Général du Trésor	154 480

A la suite d'une concertation entre le Trésor et la Banque, divers comptes dont les soldes créditeurs étaient imputés aux « Comptes des Pouvoirs Publics » (Confère Note 13.2) au cours des exercices antérieurs ont été réaffectés dans les comptes du Trésor. Le solde cumulé de ces comptes est de CDF 175 746 millions (sous-total 2 du tableau ci-dessus). Les comptes du Trésor auraient présentés un solde débiteur de CDF 330 226 millions (sous-total 1 du tableau ci-dessus) si ce changement n'était pas intervenu au cours de l'exercice.

9.2. TVA déductible

Le solde de ce compte est constitué de la taxe sur la valeur ajoutée relative aux achats effectués par la Banque Centrale du Congo non encore déduite au 31 décembre 2016.

9.3. Avances, créances et prêts en monnaie nationale au personnel

Les avances, créances diverses et prêts consentis au personnel s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Avances sur rémunération Contentieux personnel Débours à Récupérer	0 241 37	1 272 21
Sous-total Avances et créances diverses - Personnel	<u>278</u>	<u>294</u>
Prêts à un an au Personnel Prêts à MT en MN au Personnel Prêts à MT en MN au Personnel échéant à moins d'un an Prêts à LT en MN au personnel	1 960 3 056 0 347	1 858 2 795 1 246
Sous-total Prêts à moyen et long termes au Personnel	<u>5 363</u>	<u>4 899</u>
Total Avances, créances et prêts au Personnel	5 642	5 192

10. REGULARISATIONS ET SUSPENS D'ACTIF

La rubrique « régularisations et suspens d'actifs » s'analyse comme suit :

	Notes	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	-	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Produits d'intérêts et comissions bancaires à recevoir	10.1	1 624	527
Charges payées ou comptabilisées d'avance		3	159
Suspens de la Chambre de Compensation, des comptes courants et autres opérations en attente		221	254
Correspondants hors siège	10.2	111 264	31 033
Retraits des fonds en MN et manquants de caisses à justifier		1 035	560
Stocks matières & fournitures	10.3	26 250	23 253
Sous-total régularisations et suspens d'actif - brut		<u>140 398</u>	<u>55 787</u>
Provision pour dépréciation suspens en compte correspondants hors siège		-	2 318
Total Régularisations et suspens d'actif	-	140 398	53 469

10.1. Produits d'intérêts et commissions bancaires à recevoir

Les produits d'intérêts et commissions bancaires se présentent comme suit :

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Produits d'intérêts post-comptés à recevoir	10.1.1	101	527
Commisions d'exploitation bancaire à recevoir	10.1.2	1 523	-
Iotal Produits d'interets et commissions bancaires à recevoir		1 624	527

10.1.1. Produits d'intérêts post-comptés à recevoir

Ces produits à recevoir sont constitués des intérêts trimestriels à recevoir sur les avoirs en DTS auprès du Fonds Monétaires International de DTS 61 962 (CDF 101 millions).

10.1.2. Commissions d'exploitation bancaire à recevoir

Les commissions d'exploitation bancaire à recevoir sont constituées de créances sur les banques et institutions liées à la régularisation post-clôture des taux d'intérêts appliqués par la Banque sur certaines opérations de l'exercice 2016 pour le calcul des commissions sur paiements par virements et transferts, des commissions sur paiements par compensation, des commissions sur paiements en monnaies étrangères et des commissions sur paiements des établissements de crédit.

10.2. Correspondants hors siège

Ce compte est utilisé à l'initiation et au dénouement des opérations en monnaies étrangères entre les logiciels Navision et Flexcube. Le solde de CDF 111 264 millions représente les opérations en monnaies étrangères non dénouées au 31 décembre 2016 et se ventile comme suit :

	Note .	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Suspens Banque Centrale Swaps partiellement dénoués	10.2.1 10.2.2	37 877 44 050	7 904 9 000
Suspens Trésor Public	10.2.3	29 337	14 129
Total Correspondants Hors Siège	•	111 264	31 033

10.2.1. Suspens de la Banque Centrale du Congo

Les suspens de la Banque se rapportent notamment à des opérations d'acquisitions d'immobilisations, d'adjudications et divers autres paiements.

10.2.2. <u>Swaps partiellement dénoués</u>

La BCC et la BGFI ont conclu au cours des exercices antérieurs plusieurs opérations de SWAP qui ont été dénouées partiellement par la BCC induisant une créance de celle-ci sur la BGFI. La BCC a obtenu post-clôture un règlement de CDF 11 960 millions et un échéancier de paiement qui étale le recouvrement du reste de la créance de CDF 32 090 millions en six mensualités de CDF 5 348 millions chacune à compter du mois de septembre 2017.

10.2.3. Suspens du Trésor Public

Les suspens du Trésor concernent divers paiements effectués par la BCC et qui attendent la couverture par le Trésor. Ceux-ci se rapportent notamment aux crédits documentaires et aux paiements de la dette extérieure.

10.3. <u>Stocks</u>

Les stocks de la Banque Centrale du Congo se présentent comme suit :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Billets de banque	17 318	11 680
Matières premières billets et signes monétaires	2 282	4 696
Imprimés de sécurité produits	104	125
Fournitures diverses	819	888
Pièces de rechange	1 768	1 176
Médicaments	414	239
Imprimés ordinaires	112	140
Fourniture de production	553	780
Matières consommables	316	281
Billets de banque semi-finis	25	1 048
Matières premières pour impriméries	1 304	1 114
Autres	1 234	1 090
Total Stocks	26 250	23 255

11. AUTRES ACTIFS DIVERS

La rubrique « autres actifs divers » s'analyse comme suit :

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Résultat d'exploitation des exercices antérieurs	11.1	165 839	109 765
Clients non bancaires ordinaires en M.N.	11.2	5 739	4 864
Chèques et Ordre de paiement en MN à encaisser		-	6
Créances en contentieux juridiques		191	191
Facilités et prêts aux Banques, Coopératives	11.3	86 074	86 074
Débours sur Banques, Coopératives et IMF en difficult	11.4	59 248	49 138
Sous-total Autres actifs bruts		<u>317 090</u>	<u>250 038</u>
Provision pour dépréciation des créances en contentieux juridiques		(191)	(191)
Provisions pour dépréciation des facilités et prêts aux Banques, Coopératives et IMF en difficulté	11.3	(86 074)	(86 074)
Provisions pour dépréciation des débours sur banques, coopératives et IMF en difficulté	11.4	(59 248)	(49 138)
Sous-total Provisions pour dépréciation des autres actifs		(145 512)	(135 403)
Ecarts de conversion nets	11.5	44 482	49 421
Créance à titriser	11.6	773	773
Total Autres actifs divers		216 832	164 829

Résultat des exercices antérieurs

Les résultats en attente d'accord de reprise par l'Etat se détaillent comme suit :

	Montant <i>CDF (000.000)</i>
Perte de l'exercice 2011	(59 777)
Bénéfice de l'exercice 2012	5 281
Perte de l'exercice 2013	(13 299)
Perte de l'exercice 2014	(41 971)
Perte de l'exercice 2015	(56 073)
Resultats des exercices antérerieurs en attente d'accord de reprise	(165 839)

L'article 52 de la Loi N°005/2002 du 07 mai 2002 prévoit la prise en charge par l'Etat des pertes nettes subies par la Banque Centrale du Congo si, à un moment quelconque, le compte de réserve générale et les comptes de réserves spéciales sont épuisés.

11.1. <u>Clients non bancaires ordinaires en Monnaie Nationale</u>

Cette rubrique est constituée principalement des créances sur les clients de l'Hôtel des Monnaies et s'analyse comme suit :

Total Clients non bancaires	5 739	4 864
Clients Divers	39	41
Cllients Banques et IMF	49	9
Hologramme	146	6
Clients - Sociétés et demembrements de l'Etat	151	8
Ministère des Enseigements Primaires, Sécondaitres et Professionnels	2 439	0
Ministère des Finances	2 914	4 800
	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>

11.2. Facilités et prêts à récupérer sur les banques, COOPEC et IMF en difficulté

Les créances de la BCC liées aux prêts et facilités aux institutions bancaires et de microfinance en difficulté ou en liquidation au 31 décembre 2016 s'analysent comme suit :

	Banques	Banque Congolaise	COOPEC	IMF	TOTAL
	CDF	CDF (000.000)	CDF	CDF	CDF
- /	(000.000)	<i>CD.</i> (000.000)	(000.000)	(000.000)	(000.000)
Débours à récupérer - montants bruts					
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	16 590	69 484	-	-	86 074
Debours de l'execice	-	-	-	-	-
Montants récupérés au cours de	-	-	-	-	_
l'exercice Debours bruts au 31 12 2016	<u>16 590</u>	<u>69 484</u>	<u>o</u>	<u>o</u>	<u>86 074</u>
Provisions sur débours à récupérer					
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	(16 590)	(69 484)	-	-	(86 074)
Dotation de l'exercice	-	-	-	-	-
Reprise de l'exercice	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation des débours au 31.12.2016	(16 590)	(69 484)			(86 074)
Débours nets Debours nets à l'ouverture (01.01.2016)	-	-	-	-	-
Debours nets à la clôture (31.12.2016)	-	-	-	-	-

11.3. <u>Débours à récupérer sur les banques, COOPEC et IMF en difficulté</u>

Les débours sur les banques, coopératives et sociétés de micro finance en en liquidation s'élèvent à CDF 59 248 millions au 31 décembre 2016, totalement provisionnés. Ces débours s'analysent comme suit :

	Banques	Banque Congolaise	COOPEC	IMF	TOTAL
	CDF (000.000)	CDF (000.000)	CDF (000.000)	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Débours à récupérer - montants bruts					
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	14 131	32 152	2 436	419	49 138
Debours de l'execice	45	10 768	111	16	10 940
Montants récupérés au cours de l'exercice	-	(800)	(14)	(16)	(830)
Débours bruts au 31.12.2016	<u>14 176</u>	<u>42 120</u>	<u>2 533</u>	<u>419</u>	<u>59 248</u>
Provisions sur débours à récupérer					
Solde à l'ouverture (01.01.2016)	(14 131)	(32 152)	(2 436)	(419)	(49 138)
Dotation de l'exercice	(45)	(9 968)	(96)	-	(10 110)
Reprise de l'exercice	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation des débours au 31.12.2016	(14 176)	(42 120)	(2 533)	(419)	(59 248)
<u>Débours nets</u>					
Debours nets à l'ouverture (01.01.2016)	(0)	-	-	-	(0)
Debours nets à la clôture (31.12.2016)	0	(0)	0	-	(0)

11.4. Ecarts de conversion

Conformément à l'article 51 de la loi n° 005/2002 du 07 mai 2002, les écarts de conversion nets ont été portés au bilan. Selon cette loi, les pertes résultant de tout changement de la valeur des actifs nets de la Banque en or et en monnaies étrangères à la suite de la modification de la parité de l'unité monétaire nationale ou des monnaies étrangères sont à charge de l'Etat.

Les ajustements se rapportant aux différences de conversion dégagées par les avoirs et les engagements en monnaies étrangères suite aux variations des cours de change demeurent dans ce compte d'attente jusqu'à leur prise en charge par l'Etat.

11.5. Créances à titriser

Il s'agit des pertes et écarts de conversion qui n'ont pas été pris en compte lors de l'émission par l'Etat des titres de créances couvrant ces pertes et écarts de conversion cumulés constatés dans les livres de la BCC au 31 décembre 2010 (Confère Note 7.3).

12. BILLETS ET PIECES EN CIRCULATION

Les « Billets en circulation » représentent la masse monétaire mise en circulation par la BCC en sa qualité d'Institut d'Emission.

Les billets en circulation se présentent comme suit :

	Note _	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Billets en Circulation au 31/12/2015		868 056
Encaisse de la BCC au 31/12/2015		388 274
Encaisse de la Banque au 31/12/2016		(327 622)
Emissions monétaires de l'exercice	12.1	422 296
Destructions monétaires de l'exercice	12.2	(197 704)
Total Billets en circulation	- -	1 153 301

12.1. Emissions monétaires de l'exercice

Les émissions monétaires de l'exercice 2016 se résument comme suit par coupure :

	Exerc	Exercice 2016		
	Quantités	Valeurs faciales		
	(000)	CDF (000.000)		
Billets de 20 000 CDF	3 160	63 200		
Billets de 10 000 CDF	7 950	79 500		
Billets de 5000 CDF	18 700	93 500		
Billets de 1 000 CDF	137 680	137 680		
Billets de 500 CDF	53 440	26 720		
Billets de 200 CDF	71 750	14 350		
Billets de 100 CDF	43 800	4 380		
Billets de 50 CDF	59 320	2 966		
Total des émissions				
monétaires de 2016	395 800 422			

12.2. Destructions monétaires

Les destructions monétaires de l'exercice 2016 se résument comme suit par coupure:

	Exercices 2016		
	Quantités	Valeurs faciales	
	(000)	CDF (000.000)	
Billet de 20 000 CDF Billet de 10 000 CDF Billet de 5000 CDF	270 431 2 260	5 398 4 310 11 302	
Billet de 1 000 CDF	12 516	12 516	
Billet de 500 CDF	274 024	137 012	
Billet de 200 CDF	58 565	11 713	
Billet de 100 CDF	142 213	14 221	
Billet de 50 CDF	24 441	1 222	
Billet de 20 CDF	341	7	
Billet de 10 CDF	166	2	
Billet de 5 CDF	0	0	
Billet de 1 CDF	0	0	
Total destructions monétaires de 2016	515 228	197 704	

13. DEPOTS EN MONNAIE NATIONALE DES RESIDENTS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Note	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Dépôts en MN des Banques Agréées Dépôts des autres Institutions Financières Sous-total Dépôts en MN des établissements de crédit		438 200 623 438 823	373 201 1 183 374 384
Comptes du Trésor Public	13.1	0	186 038
Comptes Ordonnateurs délégués		1 604	6 612
Comptes des Pouvoirs Publics	13.2	684	179 826
Fonds de contrepartie		8 175	7 399
Comptes des entités administratives décentralisées.		1 075	758
Dépôts à vue des entreprises publiques et semi- publiques		2 274	3 987
Dépôts du secteur privé		100	128
Sous-total Autres dépôts en MN des résidents		<u>13 912</u>	<u>384 747</u>
Total Dépôts en monnaie nationale des résidents	,	452 736	759 132

13.1. Comptes du Trésor Public

Le solde des comptes du Trésor Public débiteur de CDF 154 480 millions au 31 décembre 2016, a été reclassé à l'actif du bilan dans la rubrique « Avoirs et créances diverses » (Confère Note 9.1)

13.2. Comptes des pouvoirs publics

Les comptes des pouvoirs publics s'analysent comme suit :

		Note	31 Dec 2016	31 Dec 2015
		<u></u>	CDF (000.000)	CDF (000.000)
CC000333	Appui Budget Union Européerenne	(a)	-	(100 738)
CC000347	Recette/ Participation OKIMO	(a)	-	(36 991)
CC000368	Créances des biens zaîrianisés	(a)	-	(2 496)
CC000527	Gazodic Gulf Oil Muanda	(a)	-	(20 513)
CC000550	Bonus Graben Abertin	(a)	-	(2 713)
CC000551	Trust Fund pour l'Ituri	(a)	-	(3 632)
CC000569	Appui Budgétaire Banque Mondiale	(a)	-	(10 824)
CC1100018	Agence Nationale de Renseignements		(250)	(770)
CC000191	Contre partie PUAICF/A l'Importation		-	(240)
CC000910	ETD/Kananga		-	-
CC000205	FDS contre partie PUAICF/BAD		-	(208)
	Autres		(433)	(701)
	Total Compte des pouvoirs publics	•	(684)	(179 826)

(a) Ces comptes ont été à l'issue de la concertation entre le Trésor et la BCC, reclassés dans les comptes du Trésor Public. Leur solde cumulé de CDF 175 746 millions au 31 décembre 2016 est ainsi inclus dans le solde du compte débiteur du Trésor présenté à l'actif du bilan dans les « Avoirs et créances diverses » (Confère Note 9.1).

14. REPRISES DE LIQUIDITE

Ce poste comprend les engagements de la Banque Centrale du Congo découlant de la souscription par les banques commerciales aux bons BCC émis dans le cadre de la politique monétaire.

Cet instrument a permis à la Banque Centrale de stériliser la liquidité à hauteur de CDF 8 500 millions contre CDF 47 000 millions au 31 décembre 2015, soit une injection de CDF 38 500 millions sur la période 2016.

15. ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES

La rubrique engagements en monnaies étrangères se détaille comme suit :

	Note	31 Dec 2016	31 Dec 2015
		CDF (000.000)	CDF (000.000)
Lori en ME des pouvoirs publics	15.1	70 969	56 157
Lori en ME des Etreprises publiques et semi-publiques	15.2	749	952
Sous-total Engagement à vue en ME envers les résidents		<u>71 717</u>	<u>57 109</u>
Lori en ME des autres institutions financières non- résidents		445	339
Lori en ME des organismes internationaux et autres non-résidents		27	21
Sous-total Engagements à vue en ME envers les non-résidents		<u>471</u>	<u>360</u>
RawBank ATF /RAD Bank EURO		0	2 118
Sous-total Engagements à court terme en ME envers les résidents		<u>o</u>	<u>2 118</u>
Provisions reçues crédits documentaires à change couvert prêts spéciaux	15.3	4 084	3 258
Sous-total Engagements à court terme en ME envers les non-résidents		<u>4 084</u>	<u>3 258</u>
Emprunts à moyen et long termes en ME auprès des banques agréees	15.4	57 058	3 975
Sous-total Engagements à moyen et long termes en ME envers les résidents		<u>57 058</u>	<u>3 975</u>
Total Engagements en monnaies étrangères hors DTS		133 330	66 820

15.1. <u>Lori en monnaies étrangères des pouvoirs publics</u>

Ce poste s'analyse comme suit :

	31 déce	embre 2016	31 décembre 2015		
	Soldes en devises (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en devises (000.)	Contrevaleur s en CDF (000.000)	
Gestion des composantes 2,3 et 4 B - USD	0	0	0	0	
Fonds de roulement du Ministère de la Défense - USD	18	22	18	17	
Redressement SNCC composante 14 et 48- USD	0	0	0	0	
Ministère de l'environnement et conservation de la nature - USD	1	2	1	1	
Projet de renforcement des capacites en gouvernance - USD	1	1	23	22	
Projet de soutien a l'éducation de base- USD	382	465	379	351	
Sous-total Lori en ME des pouvoirs publics - USD	<u>403</u>	<u>490</u>	<u>422</u>	<u>392</u>	
C2D Subvention /Retrocession France RDC - EUR	55 455	70 478	54 993	55 765	
Sous-total Lori en ME des pouvoirs publics - EUR	<u>55 455</u>	<u>70 478</u>	<u>54 993</u>	<u>55 765</u>	
Total Lori en ME des Pouvoirs Publics	,	70 969	• •	56 157	

15.2. <u>Lori en monnaies étrangères des entreprises publiques et semi-publiques</u>

Ce poste s'analyse comme suit :

	31 déc	embre 2016	31 décembre 2015		
	Soldes en devises (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en devises (000)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	
BCC/Caisse de retraite - USD	281	382	477 593	489	
Compagnie maritime du Congo- USD	0	0	1	0	
Commisariat Général à l'Energie Atomique- USD	0	0	14	0	
Micro-finance DSIF- USD	314	341	527 093	443	
Societé Nationale d'Assuarance- USD	1	1	667	1	
Societé Nationale d'Electricité- USD	20	24	19 868	18	
Relance Miba- USD Sous-total Lori des entreprises	1	1	687	0	
publiques et semi-publiques en USD	<u>616</u>	<u>749</u>	<u>1 025 923</u>	<u>951</u>	
Société Nationale d'Assurance- EUR	130	0	130	1	
Sous-total Lori des entreprises publiques et semi-publiques en Euros	<u>130</u>	<u>o</u>	<u>130</u>	1	
Total Lori en ME des entreprises publiques et semi-publiques	=	749	=	952	

15.3. <u>Provisions reçues sur crédits documentaires à change couvert-prêts spéciaux</u>

Le solde de ce compte est constitué des différentes provisions reçues en Euro pour la couverture des crédits documentaires à change couvert des prêts spéciaux belges. Les provisions reçues sur crédits documentaires à change couvert-prêts spéciaux s'analysent comme suit :

	31 décembre 2016		31 déce	31 décembre 2015	
	Soldes en devises (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en devises	Contrevaleurs en CDF (000.000)	
Gécamines P. 10- EUR Réhabilitation Kilo Moto P. 11-	15	19	15	15	
EUR Office National de Transport P 13 -	20	25	20	20	
EUR	2	3	2	2	
Société National de Chemin de Fe du Congo P.15- EUR Société Nationale d'Electricité. P	526	668	526	533	
15- EUR	516	655	516	523	
Projet LIKASI- EUR	14	18	14	14	
Office Congolais des Postes Télécommunications P. 15- EUR	2 107	2 678	2 107	2 137	
REGIDESO P 15 - EUR	14	18	14	14	
Total Provisions reçues/crédit documentaires à change couvert-prêts spéciaux	3 213	4 084	3 213	3 258	

Ces comptes sont des comptes d'aides financières qui ne peuvent être mouvementés qu'avec l'accord du Ministère des Finances de la Belgique.

15.4. Emprunts à terme en monnaies étrangères auprès des banques agréées

Ce poste enregistre des emprunts en monnaies étrangères de la BCC auprès des banques agréées. Le tableau de mouvement de ces emprunts sur l'exercice est le suivant :

			ouverture .2016)	Mouvemen	ts de l'exercice		a clôtuture 2.2016)
	-	En MN	En ME	Souscriptions	Remboursements	En ME	En MN
	Note_	CDF (000.000)	USD (000)	USD (000)	USD (000)	USD (000)	CDF (000.000)
Ligne de crédit de USD 13 millions		3 016	3 250	-	(3 250)	-	-
Ligne de crédit de USD 6 millions		959	1 033	-	(1 033)	-	-
Emprunt à termes fixes de USD 40 millions	(a)	-	-	40 000	(2 857)	37 143	45 150
Emprunt à moyen terme de USD 13, 83 millions	(b)	-	-	13 829	(4 033)	9 796	11 907
Total Emprunts à terme en ME auprès des banques agréées	-	3 975	4 283	53 829	(11 174)	46 938	57 058

- (a) L'emprunt de USD 40 millions a été souscrit le 21 janvier 2016 auprès de la Rawbank. Il est rémunéré à 7,36%.
- (b) L'emprunt de USD 13,83 millions a été souscrit après de la Rawbank le 25 mai 2016. Il est rémunéré à un taux de 7,5% l'an.

16. ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Cette rubrique comprend les engagements en DTS de la Banque Centrale du Congo visà-vis du Fonds Monétaire International constitués des allocations cumulatives et de l'encours du prêt de Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

Ces engagements se présentent comme suit :

	Soldes en DTS (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)	Soldes en DTS (000.)	Contrevaleurs en CDF (000.000)
Allocations cumulatives nettes	510 857	832 148	510 857	657 421
Prêt Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance	225 003	366 512	281 348	362 067
Total en DTS envers le Fonds Monétaire International	735 859	1 198 660	792 205	1 019 487

17. ENGAGEMENTS EN DTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES NON-RESIDENTS

Cette rubrique comprend les dettes en DTS envers les banques centrales de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs résultant des arriérés de paiements.

Ces engagements en DTS s'analysent comme suit :

_	31 décembre 2016		31 déce	embre 2015
	Soldes	Contrevaleurs	Soldes	Contrevaleurs
,	en DTS (000.) e	en CDF (000.000)	en DTS (000.)	en CDF (000.000)
Banque Centrale du RWANDA	909	1 481	909	1 170
Banque Centrale de BURUNDI	2 951	4 806	2 951	3 797
	3 859	6 287	3 859	4 967

En attendant la mise en place d'un mécanisme de règlement, les arriérés de paiements des soldes de compensation dus par la BCC aux banques partenaires dans le cadre de l'arrangement monétaire C.E.P.G.L. demeurent inchangés au 31 décembre 2016. Dans l'attente, la Banque a constitué au 31 décembre 2016 des provisions de CDF 417 millions au titre des intérêts dus.

18. ENGAGEMENTS DIVERS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Note	31 Dec 2016	31 Dec 2015
		CDF (000.000)	CDF (000.000)
Dettes envers le personnel et la caisse de retraite complémentaire	18.1	1 270	935
Dettes liées aux cotisations sociales Engagements envers les banques agréées	18.2	1 607 8	441 22
Dettes d'impôts-Etat	18.3	2 708	2 792
Dettes fournisseurs et cautions reçues en MN	18.4	15 084	14 881
Sous-total Engagements divers en MN		<u>20 678</u>	<u>19 071</u>
Engagements divers en ME	18.5	4 931	1 214
Total engagements divers	,	25 609	20 285

18.1. <u>Dettes envers le personnel et la Caisse de Retraite Complémentaire</u>

Les engagements envers le personnel et la Caisse de Retraite Complémentaire se présentent comme suit :

-		
	31 Dec 2016	31 Dec 2015
_	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Rémunérations dues au Personnel Rentes dues au personnel passif Total remunération et rentes dues au personnel	436 20 456	248 2 250
Ordres permanents de transfert Cotisations dues à la Caisse de Retraite Complémentaires	0 239	2 210
Retenues dues à Caisse de Retraite Complémentaire - Remboursement des prêts au personnel	576	473
Total dettes envers la Caisse de Retraite Complémentaire	<u>814</u>	<u>685</u>
Total Engagement envers le Personnel et la Caisse de Retraite Complémentaire	1 270	935

18.2. <u>Dettes liées aux cotisations sociales</u>

Les principales dettes envers les organismes sociaux s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
INSS Quote-part patronale	305
INSS Quote-part personnel	0
INPP	1 291
ONEM	11
Total Engagements envers le Personnel	1 607

18.3. <u>Dettes d'impôts envers l'Etat</u>

Les dettes d'impôts envers l'Etat s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Impôts directs	1 125	621
TVA collectée	1 399	1 863
TVA collectée Fournisseurs Non Résidents	92	174
IPB/Impôt professionnel sur les bénéfices prestations des non résidents	92	134
Total Engagements envers l'Etat	2 708	2 792

18.4. <u>Dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaie nationale</u>

Les dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaie nationale s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Dettes fournisseurs - entreprises privées - MN	14 072	13 788
Cautions à MT reçues des Entreprises privées - MN	10	23
Total engagements envers les entreprises privées - MN	<u>14 082</u>	<u>13 811</u>
Dettes fournisseurs autres non-résidents - MN	107	81
Dettes fournisseurs particuliers - MN	0	93
Fournisseurs dette interne	895	895
Total engagements envers les fournisseurs non residents, particuliers et divers - MN	<u>1 002</u>	<u>1 069</u>
Total Dettes fournisseurs et cautions reçues - MN	15 084	14 881

18.5. Engagements divers en ME

Les dettes fournisseurs et cautions reçues en monnaies étrangères s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Dettes fournisseurs entreprises privées - ME Dettes fournisseurs non résidents - ME	2 767 625	0
Dettes fournisseurs particuliers - ME Cautionnements à MT reçus des Particuliers - ME	146 0	241
Cautionnements à LT reçus des Entreprises privées - ME	1 394	973
Total Dettes fournisseurs et cautions reçues - ME	4 931	1 214

19. REGULARISATIONS ET SUSPENS

Cette rubrique se présente comme suit :

		31 Dec 2016	31 Dec 2015
	Note	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Intérêts à payer sur les opérations bancaires	19.1	1 988	55
Sous-total Régularisations		<u>1 988</u>	<u>55</u>
Suspens créditeurs Etat		0	23
Virements bancaires retournés		445	4 280
Sommes mises à disposition en MN	19.2	830	469
Suspens créditeurs Chambre de Compensation		0	3
Sous-total Créditeurs divers		<u>1 275</u>	<u>4 776</u>
Encaissements sur les paiements BCC à régulariser	19.3	703	1 922
Opérations créditrices en attente en ME		0	26
Sous-total Comptes passerelles		<u>703</u>	<u>1 948</u>
Total Régularisations et suspens		3 966	6 778

19.1. <u>Intérêts à payer sur les opérations bancaires</u>

Ce poste enregistre principalement les commissions à payer sur les allocations cumulatives nettes courues et non échues des mois de novembre et décembre 2016 de DTS 182 736 (CDF 298 millions) et les intérêts courus non échus de USD 1.390.582,14 (CDF 1.690 millions) sur la ligne de crédit de USD 40 millions auprès de la Raw Bank.

19.2. Sommes mises à disposition

Ce poste enregistre les crédits des tiers en attente de retrait dans les différentes entités de la BCC et se ventile comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Sommes mises à disposition des clients en compte Sommes mises à disposition des clients occasionnels	355 475	277 192
Total Sommes mises à disposition	830	469

19.3. Encaissements sur paiements BCC à régulariser

Ce poste enregistre les ordres de paiements émis au profit de bénéficiaires titulaires de comptes auprès des banques commerciales et non encore dénoués au 31 décembre.

20. AUTRES PASSIFS DIVERS

Cette rubrique se présente comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Recouvrement des banques en liquidation	517	517
Comptes Lori des Banques en liquidation en ME	12	9
Subventions d'équipement d'organismes	6	9
Chèques internes à payer	389	540
Recouvrement COOPEC et Sociétés de Microfinance en liquidation	69	1
Cptes Lori des établissements de crédit en ME	25	19
Total Autres passifs divers	1 017	1 094

21. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges de la Banque Centrale du Congo s'analysent comme suit :

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Provisions pour litiges	21.1	132 296	92 659
Provisions pour indemnités de fin de carrière	21.2	19 557	14 873
Autres provisions pour risques		1 525	1 607
Total Provisions pour risques et charges	-	153 378	109 138

21.1. Provisions pour litiges

La hausse des provisions pour litiges est liée principalement à la réévaluation au taux de change de clôture des provisions des exercices antérieurs libellées en devises pour 26 644 millions CDF.

21.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les provisions pour indemnités de fin de carrière correspondent à l'estimation des indemnités à payer au cours de l'exercice 2017. Ces provisions ont été estimées à partir de calculs simplifiés et s'analysent comme suit:

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>
Indemnités de départs à la retraite en N+1	(a)	12 398
Estimation des indemnités de départ à la retraite anticipée et de décès en N+1	(b)	2 678
Estimation des allocations à verser en N+1 au personnel retraité	(c)	4 481
	-	19 557

- (a) les indemnités de départ à la retraite concernent les employés appelés à faire valoir leurs droits à la retraite au cours de l'exercice 2017.
- (b) Les indemnités à verser aux employés qui pourraient avoir recours à la retraite anticipée et aux ayants droits des employés en cas de décès, ont été estimées de façon forfaitaire sur la base des chiffres historiques de la Banque.
- (c) Les indemnités uniques à verser aux employés déjà en retraite ont été estimées à partir de calculs simplifiés sur la base des dispositions régissant le régime de la pension complémentaire.

Les indemnités de départs à la retraite des employés devant faire valoir leurs droits après l'exercice 2017, n'ont pas été inscrites au bilan. Ces indemnités ont été estimées de façon simplifiée (calculs non actuariels) à CDF 161,2 milliards.

22. FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque sont constitués du capital, de la réserve spéciale et des plus-values de réévaluation des immobilisations. Ils se détaillent comme suit :

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Capital Réserve spéciale Plus-values de réévaluation sur immobilisations	22.1 22.2	0 43 159 152	0 43 143 360
Total Fonds propres	•	159 195	143 404

22.1. Capital

Le capital de la Banque Centrale du Congo est fixé à un montant symbolique de CDF 60.

22.2. <u>Plus-values de réévaluation des immobilisations</u>

Ce poste est constitué des plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles de CDF 158 294 millions et incorporelles de CDF 858 millions.

23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Contrairement à l'exercice 2015 où le solde du compte «engagements hors bilan » était constitué de la valeur des billets et monnaies, des engagements donnés, des engagements reçus et des autres engagements interne en monnaie nationale, , le solde de ce compte est constitué des encaisses de la BCC et des engagements donnés au 31 décembre 2016.

Les engagements hors bilan peuvent être analysés comme suit :

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Encaisses BCC	23.1	327 621	388 274
Engagements donnés	23.2	8 944	47 444
Engagement reçus		0	18 914
Autres engagements internes MN		30	30
Total Engagements hors bilan		336 595	454 662

23.1. Encaisses BCC

23.1.1. Reconstitution des encaisses

Les encaisses BCC se reconstituent comme suit :

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Emissions monétaires cumulées Destructions monétaires cumulées Billets en Circulation	(a) (b) (c)	2 244 203 (763 281) (1 153 301)	1 821 907 (565 577) (868 056)
Total Encaisses à la BCC		327 622	388 274

a) <u>Emissions monétaires cumulées</u>

Les billets de banque émis par la Banque se détaillent comme suit :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
20 000 CDF	178 406	115 206
10 000 CDF	227 100	147 600
5 000 CDF	257 650	164 150
1 000 CDF	389 950	252 270
500 CDF	845 477	818 757
200 CDF	147 340	132 990
100 CDF	129 496	125 116
50 CDF	55 737	52 771
20 CDF	9 404	9 404
10 CDF	2 825	2 825
5 CDF	531	531
1 CDF	101	101
50 CC	122	122
20 CC	38	38
10 CC	19	19
5 CC	8	8
Emissions monétaires cumulées	2 244 203	1 821 907

b) <u>Destructions monétaires cumulées</u>

L'évolution des destructions des billets de banque par coupure se présente de la manière suivante :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
20000 CDF	3 884	486
BIP20 000	2 030	30
10 000 CDF	3 227	417
BIP10000	1 540	40
5 000 CDF	9 512	3 211
BIP5000	6 148	1 148
1 000 CDF	5 484	2 292
BIP1000	11 879	2 554
500 CDF	365 793	317 631
BIP500	155 881	67 031
200 CDF	67 282	58 799
BIP200	8 300	5 070
100 CDF	89 222	75 001
BIP100	3 094	3 094
50 CDF	21 142	19 920
20 CDF	7 131	7 124
10 CDF	1 390	1 389
5 CDF	169	169
1 CDF	59	59
50 CC	73	73
20 CC	23	23
10 CC	11	11
5 CC	5	5
Destructions monétaires cumulées	763 281	565 577

c) <u>Billets en Circulation</u>

Les billets en circulation par coupures se présentent comme suit :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
20000 CDF	134 465	78 554
10000 CDF	184 614	106 083
5000 CDF	198 512	117 363
1000 CDF	319 659	198 460
500 CDF	247 184	306 654
200 CDF	31 227	26 838
100 CDF	17 866	16 230
50 CDF	15 774	13 874
20 CDF	2 144	2 144
10 CDF	1 377	1 377
5 CDF	362	362
1 CDF	42	42
50 CC	49	49
20 CC	15	15
10 CC	8	8
5 CC	3	3
Total Billets en circulation	1 153 301	868 056

Les billets en circulation peuvent se repartir comme suit par types d'entités ayant procédé aux opérations de retraits et de versements aux guichets de la BCC.

31 Dec 2016	31 Dec 2015	Variation
CDF (000.000)	CDF (000.000)	en CDF (000.000)
4 046 579	3 450 195	596 383
1 769 019	1 610 874	158 145
177 677	177 677	-
<u>5 993 274</u>	<u>5 238 746</u>	<u>754 529</u>
(246 715)	(282 260)	35 545
(4 593 258)	(4 088 429)	(504 829)
(4 839 973)	(4 370 690)	(469 284)
1 153 301	868 056	285 245
	CDF (000.000) 4 046 579 1 769 019 177 677 5 993 274 (246 715) (4 593 258) (4 839 973)	CDF (000.000) CDF (000.000) 4 046 579 3 450 195 1 769 019 1 610 874 177 677 177 677 5 993 274 5 238 746 (246 715) (282 260) (4 593 258) (4 088 429) (4 839 973) (4 370 690)

Au 31 décembre 2016, il se dégage globalement une progression de la circulation monétaire de CDF 285 245 millions reflétant la masse supplémentaire des billets mis en circulation au cours de la période sous revue.

23.1.2. <u>Présentation des encaisses par type de caisses, situation géographique et par coupures</u>

(a) Encaisses par type de caisse

Les encaisses en monnaie nationale se détaillent comme suit par type de caisses :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Caisse principale Encaisse à détruire Compte liaison:Envoi fonds MN	322 139 5 482 0	377 807 10 468 0
Total	327 622	388 274

(b) Encaisses par entités

Les encaisses se répartissent comme suit par entités géographiques (villes abritant le siège, les directions et les agences) :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Kinshasa	68 093	105 888
Bandundu	9 676	14 497
Kikwit	2 854	7 152
Inongo	2 385	2 874
Bukavu	21 271	16 774
Uvira	1 373	3 238
Goma	14 762	12 316
Beni	4 012	2 954
Butembo	5 802	13 123
Kananga	6 919	5 680
Ilebo	3 094	2 784
Tshikapa	1 602	2 003
Kindu	8 191	8 535
Kisangani	18 106	21 009
Buta	3 397	3 664
Bunia	6 883	1 487
Isiro	3 565	5 013
Lubumbashi	49 217	47 811
Kalemie	3 203	4 697
Kamina	1 811	2 839
Kasumbalesa	3 186	4 216
Kolwezi	895	2 763
Kongolo	4 406	8 713
Likasi	610	2 901
Fungurume	570	1 365
Matadi	8 328	7 723
Boma	7 217	9 440
Mbanza-Ngungu	8 790	6 985
Muanda	1 138	608
Mbandaka	12 909	12 526
Boende	2 957	2 399
Bumba	3 094	5 463
Gbadolite	1 913	3 691
Gemena	2 588	1 507
Zongo	2 411	1 395
Mbuji-Mayi	23 480	22 910
Kabinda	5 691	4 701
Lodja	865	2 949
Mwene-Ditu	358	1 683
Total Encaisses par entités	327 622	388 274

Cette situation est conforme aux inventaires physiques réalisés à la clôture de l'exercice 2016.

(c) Encaisses par coupures

Les encaisses de la Banque se présentent comme suit par coupure.

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
20 000 CDF 10 000 CDF 10 000 CDF - BIP (billets perforés) 5 000 CDF 5 000 CDF - BIP 1 000 CDF 1 000 CDF - BIP 500 CDF - COM (Commémoratif) 500 CDF 500 CDF - FM (Fonds mutilés) 500 CDF - BIP	38 027 37 719 0 43 478 0 52 928 0 50 76 551 18 0	36 136 40 810 250 41 553 875 47 314 1 650 97 111 564 18
200 CDF 200 CDF - BIP 100 CDF 50 CDF 50 CDF - FM 20 CDF 10 CDF	40 451 80 19 314 18 820 0 129 58	42 282 0 30 791 18 977 0 135 59
Total Encaisses BCC par coupures	327 622	388 274

Cette situation est conforme aux inventaires physiques réalisés à la clôture de l'exercice 2016.

23.2. Engagements donnés

Ces engagements se ventilent comme suit :

31 Dec 2016	31 Dec 2015
	31 Dec 2013
CDF (000.000)	CDF (000.000)
0	0
444	444
8 500	47 000
8 944	47 444
	0 444 8 500

Les valeurs données en consignation sont constituées exclusivement des bons BCC immatériels et se ventilent comme suit :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Bons BCC - Maturité à 84 jours	0	15 000
Bons BCC - Maturité à 28 jours	0	17 000
Bons BCC - Maturité à 7 jours	8 500	15 000
Total Valeurs données en consignation	8 500	47 000

24. PRODUITS D'EXPLOITATION MONETAIRE

Les produits d'exploitation monétaire s'analysent comme suit :

· -	2016 <i>CDF (000.000)</i>	2015 CDF (000.000)
Produits d'intérêts sur prêts à court termes Produits d'intérêts sur facilités permanentes Produits d'intérêts précomptés sur prêts	(207) (386)	(10) (2 029) (94)
spéciaux Produits de change réalisés	(22 496)	(21 252)
Total Produits d'exploitation monétaire	-23 088	-23 385

25. CHARGES D'EXPLOITATION MONETAIRE

Les charges d'exploitation monétaire s'analysent comme suit :

	Note	2016 <i>CDF (000.000)</i>	2015 <i>CDF (000.000)</i>
Charges d'intérêts et commissions sur Titres émis à intérêts post-comptés	25.1	435	493
Sous-total Opérations de marchés et d'avances		<u>435</u>	<u>493</u>
Signes monétaires achetés et créés	25.2	3 340	8 577
Matières premières pour signes monétaires consommées	25.3	1 721	2 994
Charges relatives à la circulation fiduciaire		1 223	1 062
Autres charges liées à la circulation fiduciaire	25.4	8 131	7 283
Sous-total des Charges relatives aux signes monétaires		<u>14 415</u>	<u>19 917</u>
Pertes de change réalisées		<u>503</u>	<u>1 616</u>
Total Charges d'exploitation monétaire		15 353	22 026

25.1. Charges et commissions sur titres émis à intérêts post comptés

Ce poste se rapporte aux intérêts payés sur les différentes souscriptions de bons BCC au cours de l'exercice 2016.

25.2. Signes monétaires achetés et créés

Ce compte est constitué des charges liées à l'importance et à la création des signes monétaires.

25.3. <u>Matières premières pour signes monétaires consommés</u>

Ce poste enregistre les charges liées à la consommation des matières premières lors de la production des signes monétaires.

25.4. <u>Autres charges liées à la circulation fiduciaire</u>

Ce poste enregistre essentiellement les frais de transport et d'assurance payés lors de l'importation des billets ainsi que de transport local pour l'acheminement des billets vers les différents points d'exploitation.

26. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire s'analysent comme suit :

	Note	2016	2015
	Note	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Commissions sur les paiements du Trésor		56 490	54 619
Commissions sur les transferts des établissements de crédit		1 187	1 047
Commissions sur les autres transferts		678	1 042
Commissions sur les opératons d'importation et d'exportation de la monnaie étrangère		888	926
Sous-total commissions perçues	26.1	<u>59 243</u>	<u>57 634</u>
Intérêts sur les comptes en ME	26.2	7 339	5 018
Intérêts perçus sur titres ME		-	492
Intérêts perçus sur titres Etat en MN	26.3	17 220	37 200
Intérêts des prêts personnel		23	25
Sous-total Intérêts perçus sur titres		<u>24 582</u>	<u>42 734</u>
Dedeveness de quivi de change	26.4	49 892	43 812
Redevances de suivi de change		49 692 8 070	7 509
Autres Produits Sous-total Produits des autres	26.5	8 070	7 509
prestations bancaires		<u>57 962</u>	<u>51 320</u>
Total Produits d'exploitation bancaire		(141 787)	(151 688)

26.1. Commissions sur les paiements du Trésor

Les commissions perçues au titre de l'exercice 2016 comprennent essentiellement commissions sur les opérations de virements et transferts du Trésor (CDF 56 490 millions), les commissions sur les paiements par compensation (CDF 1 187 millions) ainsi que les commissions sur les paiements en monnaies étrangères (CDF 888 millions).

26.2. Intérêts sur les comptes en monnaies étrangères

Les intérêts sur les comptes en monnaies étrangères perçus au cours de l'exercice 2016 sont constitués essentiellement des intérêts perçus sur les placements effectués par la Banque auprès des correspondants locaux (CDF 4 233 millions), des intérêts sur les autres prêts (CDF 2 298 millions) et autres intérêts sur les opérations avec le FMI et les autres correspondants étrangers (CDF 807 millions).

26.3. Les intérêts perçus sur titres Etat en MN

Les intérêts perçus sur titres de l'Etat en monnaie nationale représentent les intérêts payés par l'Etat sur les billets à ordre émis au profit de la BCC dans le cadre de la convention de recapitalisation de la Banque Centrale du Congo (voir Note 7).

26.4. Redevance du suivi de change

La redevance du suivi de change est perçue pour compte de la Banque Centrale du Congo par les banques commerciales sur les opérations en monnaies étrangères du secteur privé avec l'étranger.

26.5. Autres produits

Les autres produits de l'exercice 2016 sont essentiellement constitués des produits sur facturation informatique (CDF 4 303 millions) et des frais de dossiers (CDF 2 460 millions).

27. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire de l'exercice 2016 s'élèvent à CDF 13 961 millions, constituées comme suit :

		2016	2015
	Note	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Commissions sur opérations bancaires Sous-total Commissions sur opérations	27.1	6 735	8 188
bancaires		<u>6 735</u>	<u>8 188</u>
Intérêts sur opérations avec FMI		670	341
Intérêts payés sur autres emprunts	27.2	6 130	620
Intérêts sur les comptes Nostro débiteurs		0	4
Sous-total Intérêts payés		<u>6 800</u>	<u>966</u>
Autres charges de prestations bancaires		426	560
Sous-total Autres charges		<u>426</u>	<u>560</u>
Total Charges d'exploitation bancaire	:	13 961	9 714

27.1. Commissions sur les opérations bancaires

Les commissions sur les opérations bancaires comprennent les frais payés par la Banque Centrale du Congo aux correspondants bancaires sur les opérations des transferts et autres.

27.2. Intérêts payés sur les autres emprunts

Les intérêts payés sur les autres emprunts comprennent essentiellement les intérêts induits par les crédits documentaires obtenus auprès des correspondants locaux.

28. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES

Les matières et fournitures consommées se détaillent comme suit :

	2016 <i>CDF (000.000)</i>	2015 <i>CDF (000.000)</i>
Matières premières d'imprimés consommées Fournitures de production	97 504	191 103
Produits d'entretien général consommés Fournitures de bureau consommées Fournitures informatiques consommées	176 154 378	171 266 385
Produits alimentaires consommés Consommables des services médicaux	110 687	191 437
Petits matériels, mobiliers et outillages consommés. Tenues vestimentaires consommées	69 264	673 578
Pièces de rechange consommées Fournitures diverses consommées Matières consommables	1 352 2 078 1 719	2 274 886 2 309
Eau et électricité consommées	2 288	2 459
Total Matières et fournitures consommées	9 876	10 922

29. SERVICES CONSOMMES

Les services consommés s'analysent comme suit :

	<u>Note</u>	2016 CDF (000.000)	2015 <i>CDF</i> (000.000)
			, ,
Entretiens et réparations des machines	29.1	1 650	937
Entretiens des immeubles		3 775	3 768
Loyers payés et charges locatives	29.2	4 898	3 358
Transports consommés		2 563	2 557
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires.		658	931
Travaux à façon et sous-traitance		1 545	1 799
Frais d'hôtel et de restaurant		363	1 049
Autres achats et services extérieurs	29.3	5 063	5 388
Frais de postes et de télécommunications		433	519
Entrétiens et réparations des agencements et installations		700	487
Organismes d'études, assistance technique et formations	29.4	5 207	3 140
Autres services consommés		1 012	1 497
Total Services consommés		27 867	25 432

29.1. Entretiens et réparations des machines

Les charges d'entretiens et de réparations machines de l'exercice 2016 concernent essentiellement les frais de maintenance du parc informatique et les frais de réparation des machines à compter les billets.

29.2. Loyers et charges locatives

Les loyers et charges locatives de l'exercice 2016 représentent principalement la location de la bande passante, du VSAT, des logiciels Microsoft et autres charges locatives liées aux bâtiments.

29.3. Autres achats et services extérieurs

Les autres achats et services extérieurs comprennent les diverses prestations reçues des tiers. Il s'agit notamment des frais de consultance, des honoraires des agences en douane pour le dédouanement des billets de banque et autres.

29.4. Organismes d'études, assistance technique et formations

Cette sous-rubrique a enregistré essentiellement les frais de formation du personnel de la Banque au titre de l'exercice 2016.

30. PRODUITS DIVERS

Les produits divers se détaillent comme suit :

Note	2016 <i>CDF</i> (000.000)	2015 <i>CDF</i> (000.000)
Ventes d'imprimés de sécurité et ordinaires	3 807	4 165
Prestations des services	1 941	2 298
Productions d'imprimés ordinaires et de sécurités vendues	0	-
Ventes publications diverses	2	2
Produits vendus numismatiques	-	4
Productions stockées	(1 060)	(3)
Total Produits divers	4 689	6 466

31. REPRISE SUR PROVISIONS EXIGIBLES

Les reprises sur provisions exigibles s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016	31 Dec 2015
	CDF (000.000)	CDF (000.000)
Reprises sur provisions pour risques Reprises sur provisions pour indmnités de fin de carrière	(2 906) (14 873)	(4 392) (13 480)
Total Reprises sur provisions exigibles	(17 779)	(17 872)

32. CHARGES DIVERSES

Les charges diverses s'analysent comme suit :

<u>Note</u>	2016 CDF (000.000)	2015 <i>CDF</i> (000.000)
Collations Frais de direction Frais de mission de protocole et de subsistance Frais de fonctionnement Frais de communication Frais généraux Prestations spéciales Primes d'assurances Frais d'enquête et frais judiciaires Frais d'interventions de sécurité	15 256 5 316 6 716 3 107 1 925 2 559 3 097 182 549 481	12 547 3 521 5 368 2 360 1 455 1 291 2 267 358 744 600
Autres charges	66	393
Total Charges diverses	39 254	30 904

Les frais de collations sont constitués essentiellement des frais payés aux employés de la BCC au titre de leur participation aux différents groupes de travail mis en place par la Banque.

33. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à CDF 99 913 millions au titre de l'exercice 2016. Le détail de ces charges de personnel se présente comme suit :

	,	2016 <i>CDF (000.000)</i>	2015 <i>CDF</i> (000.000)
Rémunérations de base		11 903	10 691
Primes d'encouragement		3 146	2 664
Primes de long service		3 101	1 895
Primes diverses	33.1	3 126	2 981
Heures supplémentaires		2 079	1 795
Cotisation INSS		1 401	1 551
Cotisations I.N.P.P.		1 219	1 251
Rentes du personnel passif	33.2	12 245	12 900
Contribution au régime de capitalisation		271	239
Allocations familiales légales et extra-légales		382	372
Assistance scolaire		546	617
Subventions veuves & orphelins		125	836
indemnités de logements		8 137	7 642
les indemnités de fin de carrière		4 728	5 666
Indemnités diverses	33.3	238	464
Pécule de congé		5 816	5 569
Indemnités de transport		35 219	35 540
Soins médicaux et produits pharmaceutiques		4 531	4 784
Autres charges de personnel	33.4	1 701	1 407
Total Charges de Personnel	,	99 913	98 864

33.1. Primes diverses

Les primes diverses comptabilisées en 2016 comprennent notamment les primes de cotation (CDF 350 millions), les primes de technicité (CDF 109 millions), les primes d'intérim (CDF 422 millions), les primes d'ancienneté (CDF 1 052 millions), les primes de spécialisation (CDF 360 000), les primes de charge (CDF 272 millions), les primes de fonction (CDF 10 000), les primes de fonction spéciale (CDF 10 millions), les primes de bilan (CD 250 millions), les primes de manipulation des espèces (CDF 260 millions), les primes de non clientèle 5CDF 15 millions), les primes de représentation (CD 385 millions).

33.2. Rentes du personnel passif

Ce poste correspond aux montants que paie la Banque Centrale du Congo aux retraités et/ou aux membres des familles des agents décédés.

33.3. Indemnités diverses

Les indemnités diverses constatées en 2016 comprennent notamment les indemnités de décès (CDF 52 millions), les indemnités de mutation (CDF 148 millions) et les indemnités de restauration (CDF 38 millions).

33.4. Autres charges de personnel

Les autres charges de personnel de l'exercice 2016 comprennent essentiellement les frais d'équipage des cadres de Direction (CDF 377 millions), le complément familial (CDF 196 millions), les frais funéraires (CDF 533 millions) et les charges des activités socioculturelles (CDF 544 millions).

34. DOTATIONS AUX PROVISIONS EXIGIBLES

Les dotations aux provisions exigibles s'analysent comme suit :

	Notes	2016 CDF (000.000)	2015 <i>CDF</i> (000.000)
Dotations aux provisions pour risques Dotations aux provisions pour indemnités de fin de carriè	34.1 34.2	42 462 19 557	28 818 14 873
Total Dotations aux provisions exigibles		62 019	43 690

34.1. Dotations aux provisions pour risques

Les dotations aux provisions pour risques comprennent les provisions constituées par la Banque Centrale du Congo au 31 décembre 2016 pour différentes affaires en justice pour lesquelles la Banque a été condamnée au premier degré. Ce poste comprend la provision de CDF 12 279 millions consécutive aux affaires pour lesquelles la Banque a été condamnée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et de CDF 30 183 millions des intérêts produits sur les affaires pour lesquelles la Banque a été solidairement condamnée avec le Gouvernement Congolais au cours des exercice antérieurs.

34.2. Dotations aux provisions pour indemnités de fin de carrière Voir Note 21.2

35. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NON-EXIGIBLES

Les reprises sur provisions non exigibles s'analysent comme suit :

	2016 <i>CDF</i> (000.000)	2015 <i>CDF (000.000)</i>
Reprises des provisions pour dépreciation des créances douteuses	18 919	0
Reprises de provisions pour dépriation des créances sur la Banque Congolaise en ME	-	143
Total Reprises sur amortissements et provisions non-exigibles	18 919	143

36. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NON EXIGIBLES

Les dotations aux amortissements et provisions non exigibles s'analysent comme suit :

	2016 <i>CDF</i> (000.000)	2015 <i>CDF (000.000)</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	42	102
Dotations aux amortissements des immeubles Dotations aux amortissements sur matériels, mobiliers	2 810 8 274	2 795 10 572
et équipements Dotations aux amortissements des équipements informatiques	1 242	1 405
Dotations aux amortissements des agencements et des installations	576	301
Provisions pour dépréciation des immobilisations en attente	1 566	0
Dotations aux provisions pour dépreciation des créances douteuses	193 677	19 779
Dotations aux provisions pour dépreciation des créances sur la Banque Congolaise en ME	8 249	162
Total Dotations aux amortissements et provisions non-exigibles	216 435	35 117

Les dotations aux provisions pour dépréciations des créances douteuses s'analysent comme suit :

	2016 CDF (000.000)
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances douteuses sur les facilités permanentes BIAC	102 466
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances douteuses sur les créances sur BIAC	64 510
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances FIBANK	16 590
Complément de dotations aux provisions sur les créances douteuses en ME	9 954
Autres provisions pour créances douteuses	158
Total Dotations aux provisions pour dépréciation des créances douteuses	193 677

37. PRODUITS EXCEPTIONNELS ET HORS-EXPLOITATION

Les produits exceptionnels et hors exploitation s'analysent comme suit :

	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Produits de contrôle des opérations de crédit et de change	(20 078)	(17 850)
Frais administratifs	(4 810)	(4 812)
Récupérations diverses	(1 373)	(690)
Produits sur exercices antérieurs	(78)	(243)
Autres	(748)	(441)
Total Produits exceptionnels et hors-exploitation	(27 086)	(24 037)

38. CHARGES EXCEPTIONNELLES ET HORS EXPLOITATION

Les charges exceptionnelles et hors exploitation s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>
Amendes et pénalités	38.1	1 417	761
Mali des Caisses		5	9
Charges sur exercices antérieurs	38.2	9 009	2 218
Autres		0	8
Total Charges exceptionnelles et Horsexploitation	s- :	10 431	2 996

38.1. Amendes et pénalités

Les amendes et pénalités constatées en 2016 comprennent les paiements relatifs aux condamnations en justice et les pénalités fiscales.

38.2. Charges d'exercices antérieurs

Les charges d'exercices antérieurs s'analysent comme suit :

	Note	31 Dec 2016
		CDF (000.000)
Redressement INPP	38.2.1	1 412
Opérations d'achats de devise en suspens Régularisation des matières premières des signes	38.2.2	2 318
monétaires consommées	38.2.3	4 732
Autres transactions des exercices antérieurs		547
Total Charges sur exercices antérieurs		9 009

38.2.1 Redressement INPP

A l'issue d'un contrôle couvrant la période allant de janvier 2008 à mars 2016, la BCC a reçu en 2016 une notification définitive de redressement pour CDF 1 412 millions. Un échéancier de règlement reparti sur 39 mensualités en raison de CDF 39,2 millions chacune a été convenu avec l'INPP.

38.2.2 Opérations d'achats de devises en suspens

Le compte d'attente débiteur « Correspondants hors siège » a enregistré en 2014 une transaction de CDF 2 318 millions qui serait relative à une opération d'achat de devises qui n'a pas été dénouée en l'absence de pièces justificatives. Cette transaction a été passée en perte au cours de l'exercice 2016.

38.2.3 Régularisation des matières premières des signes monétaires consommés

La Banque a pris en charge au cours de l'exercice 2016 les coûts d'achats de diverses matières premières des signes monétaires qui avaient été consommés au cours des exercices antérieurs sans que les comptes n'aient été impactés.

39. VARIATIONS DES ACTIFS A COURT TERME

	1		31 Dec 2015	Variations
	Notes		CDF (000.000)	en CDF (000.000)
Concours en MN aux établissements de crédit	6	169 976	59 235	110 741
Avoirs et créances divers	9	165 685	12 227	153 459
Régularisations et suspens	10	140 398	55 787	84 611
Portefeuille titres Etat MN	7	1 249 498	1 249 498	0
Créances titrisées	11	773	773	0
Autres actifs	11	317 090	250 038	67 052
Total Variation des actifs à Court Terme -				
Brut		2 043 420	1 627 557	415 863

40. VARIATIONS DES PASSIFS A COURT TERME

31 Dec 2016	31 Dec 2015	
CDF (000.000)	CDF (000.000)	Variations ———
452 814	759 210	(306 396)
8 500	47 000	(38 500)
133 330	66 820	66 510
3 966	6 778	(2 812)
25 609	20 285	5 324
1 017	1 094	(77)
625 236	901 187	(275 951)
	CDF (000.000) 452 814 8 500 133 330 3 966 25 609 1 017	8 500 47 000 133 330 66 820 3 966 6 778 25 609 20 285 1 017 1 094

41. TITRES EN MONNAIE ETRANGERE

Le DAT équivalent à CDF 185 583 millions constitué auprès de la BRI au cours des exercices antérieures a été encaissé en juin 2016.

42. ECARTS DE CONVERSION SUR LES ENGAGEMENTS EN DTS

Ces rubriques enregistrent la variation des écarts de conversion sur les comptes d'engagements en DTS et titres pour CDF 254 533 millions et le remboursement du principal sur l'emprunt FRPC de CDF 74 040 millions au 31 décembre 2016.

Annexe 1 : Bilan retraité

Actif
(En millions de CDF)

		31 Dec 2016			31 Dec 2015	
	Notes	CDF	ajustement	corrigé	CDF (000.000)	Variation
		(000.000)			CDF (000.000)	
Actifs à court terme						
<u>Trésorerie</u>						
Avoirs et créances en ME		829 120		829 120	701 732	127 388
Avoirs et créances en DTS auprès		273 647		273 647	417 580	
du FMI						(143 933)
S/Total Trésorerie	BA5	<u>1 102 767</u>	<u>o</u>	<u>1 102 767</u>	<u>1 119 312</u>	<u>-16 545</u>
Autres actifs à court terme						
Concours en MN aux		3 000		3 000	59 235	
établissements de crédit		5 000		3 000	33 233	(56 235)
Avoirs et créances divers		165 679		165 679	12 210	153 469
Régularisation et suspens		140 398		140 398	53 469	86 929
Autres actifs		171 578		171 578	114 635	56 943
S/Total Autres Actifs à CT	<u>BA1</u>	<u>480 655</u>	<u>o</u>	<u>480 655</u>	<u>239 549</u>	<u>241 106</u>
Actifs à long terme						
Immobilisations		156 122		156 122	146 030	10 092
Titre en MN		1 249 498		1 249 498	1 249 498	-
Titres en ME		0		0	185 583	(185 583)
Créances titrisées		773		773	773	-
Ecart de conversion	(1)	44 482		39 543	49 421	(9 878)
Perte reportée			0	0		0
S/Total Autres Actifs à long		<u>1 450 874</u>	<u>-4 939</u>	<u>1 445 935</u>	<u>1 631 304</u>	<u>(185 369</u>)
TOTAL ACTIFS		3 034 296	- 4 939	3 029 357	2 990 165	39 193

Passif et fonds propres

(En millions de CDF)

	Notes	31 Dec 2016 <i>CDF (000.000)</i>	ajustement	corrigé	31 Dec 2015 <i>CDF (000.000)</i>	Variation
Passifs à court terme	_	((000000)	
Dépôts en MN		452 814		452 814	759 210	-306 396
Reprise des liquidités		8 500		8 500	47 000	-38 500
Régularisations et suspens		3 966		3 966	6 778	-2 812
Autres passifs divers		1 017		1 017	1 094	-77
Engagements en Or et ME hors DTS		133 330		133 330	66 820	66 510
Engagements divers		25 609		25 609	20 285	5 324 0
S/Total Passifs à						_
court terme	BA2	<u>625 235</u>	<u>o</u>	<u>625 235</u>	<u>901 186</u>	<u>-275 951</u>
						0
Passifs à long terme						0
Billets et pièces en circulation	BA3	1 153 301		1 153 301	868 056	285 245
Engagements en DTS	BA4	1 204 947		1 204 947	1 024 454	180 493
Prov. pr risques et charges		153 378		153 378	109 138	44 240
S/Total Passifs à long terme		<u>2 511 626</u>	<u>o</u>	<u>2 511 626</u>	2 001 648	<u>509 978</u>
Fonds propres						0
Fonds propres		159 195		159 195	143 404	15 791
Résultat de l'exercice	(1)	(261 761)	(4 939)	(266 700)	(56 073)	(210 627)
Perte reportée			-	-		-
S/Total Fonds Propres		(102 566)	(4 939)	<u>(107 505</u>)	<u>87 331</u>	<u>(194 835</u>)
TOTAL Passifs et capitaux propres	_	3 034 296	-4 939	3 029 357	2 990 165	39 192

Annexe 2 : Tableau de provisions

STOCK AU 31 DECEMBRE 2016				PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2016					
COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	COMPTES	INTITULES COMPTES	SOLDES	OBSERVAT°			
4221000000	Contentieux Personnel	241	4817000000	Provisions pour dépréciation - contentieux personnel	6	3% de stock			
4645000000	Contentieux Juridiques	191	4812000000	Provisions sur contentieux Juridiques	191	100% de Stock			
4646000000	Débours à Récupérer sur banques en liquidation	14 031	4813000000	Provisions sur débours à récupérer sur banques les liquidation	14 031	100% de Stock			
	Débours à récupérer en ME sur la Banque Congolaise en liquidation	42 120	4813020000	Provisions pour dépréciation des débours à récupérer en ME sur la banque congolaise en liquidation	42 120	100% de Stock			
4647000000	Découverts sur les banques en liquidation	145	4813010000	Provisions pour dépréciation des decouverts des banques en liquidation	145	100% de Stock			
	Débours à récupérer sur les COOPEC en liquidation	2 533	4818000000	Provisions dépréciation des débours sur les COOPEC en liquidation	2 533	100% de Stock			
4649011000	Créances BCC sur la banque congolaise en liquidation	69 484	4816050000	Provisions dépréciation créances BCC sur la banque congolaise en liquidation	69 484	100% de Stock			
	Débours à récupérer sur les sociétés de microfinance en liquidation	419	4819000000	Provisions pour dépréciation des débours des sociétés de microfinance en liquidation	419	100% de Stock			
4652000000	Dettes cristalisées des banques en difficultés	16 590	4830000000	Provisions pour dépréciations des dettes cristalisées FIBANK	16 590	100% de Stock			
5633010300	Créances BCC sur la banque congolaise en ME	34 855	5812030000	Provisions pour dépréciation des créances BCC sur la banque congolaise en ME	34 855	100% de Stock			
Sous total prov	risions pour dépréciation	180 609			180 374				
			1812000000	Provisions amendes et pénalités	132 296	Dir Juridique			
			1819000000	Autres provisions pour risques	1 525	DCB			
Sous total prov	risions pour litiges				133 821				
			1821000000	Provision pour indemnités de fin carrières	19 557	DRH			
Total provision	s				333 752				